

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux Comité conjoint technologie de l'information et actif-passif et vérification (CTI-CAPV)

Description	Page
Séance no 3_18 février 2015	1
Séance no 4_11 mars 2015	4
Séance no 5_16 juin 2015	8
Séance no 6_3 décembre 2015	11
Séance no 7_15 juin 2016	17
Séance no 8_27 juillet 2016	23
Séance no 9_19 octobre 2016	27
Séance no 10_7 décembre 2016	32
Séance no 11_3 mars 2017	38
Séance no 12_5 avril 2017	44
Séance no 13_11 mai 2017	50
Séance no 14_6 décembre 2017	56
Séance no 15_14 juin 2018	60
Séance no 16_16 octobre 2018	64
Séance no 17_4 décembre 2018	68
Séance no 01_20 février 2019	74
Séance no 02_19 mars 2019	79
Séance no 03_4 juin 2019	83
Séance no 04_17 juin 2019	88
Séance no 05_17 septembre 2019	92
Séance no 06_3 décembre 2019	98
Séance no 07_13 février 2020	104
Séance no 08_19 mars 2020	108
Séance no 09_7 mai 2020	113
Séance no 10_11 juin 2020	118
Séance no 11_8 juillet 2020	122
Séance no 12_10 septembre 2020	127
Séance no 13_8 octobre 2020	131
Séance no 14_15 octobre 2020	134
Séance no 15_28 octobre 2020	139
Séance no 16_3 décembre 2020	142
Séance no 17_11 mars 2021	147
Séance no 18_10 juin 2021	151
Séance no 19_15 septembre 2021	156
Séance no 20_13 octobre 2021	160
Séance no 21_2 décembre 2021	165
Séance no 22_10 mars 2022	171
Séance no 23_7 juin 2022	177

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

**Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 3
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 18 février 2015, à 13 h**

Adopté le mercredi 11 mars 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M. M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des deux comités pour l'ensemble de la séance.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 décembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 3 décembre 2014 est adopté sans modification.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

La Directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-VP 3 du 15.02.18, les documents suivants :

- Présentation – Plan de pérennité (Positionnement PGI) – État de situation mi-janvier 2015, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
- Annexe 1 – 2013-13 – Audit du Plan de pérennité - Dossier PGI – Deleviring large-scale IT projects on time, on budget, and on value;
- Annexe 2 – 2013-13 – Audit du Plan de pérennité - Dossier PGI – ERP 2013 Report – Panorama Consulting Solutions.

La directrice présente l'état de situation concernant la démarche PGI. Elle précise que règle générale, la démarche correspond aux bonnes pratiques. La haute direction est consciente des enjeux, la Société a mis en place un comité aviseur en gestion contractuelle, les gestionnaires s'impliquent de bonne foi, les risques et opportunités sont bien évalués, les lignes d'affaires travaillent en étroite collaboration avec la VPTI et finalement, des visites comparatives ont été effectuées auprès d'autres organisations qui utilisent un PGI.

Un échange s'ensuit et les membres posent des questions à la directrice.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra Montréal le 11 mars 2015 à 8 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 h 20.

Présidente



Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 4
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 11 mars 2015, à 8 h
Adopté le 16 juin 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M. M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

Par visioconférence :

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance

M. Mario Trudel, chef du Service de la satisfaction des clientèles et de la sécurité de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint par visioconférence aux membres des comités pour l'ensemble de la séance.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 18 février 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des comités, le procès-verbal de la séance conjointe du 18 février 2015 est adopté sans modification.

3. BILAN DES INVESTISSEMENTS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres des comités pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour. Le vice-président aux technologies de l'information et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-VP-3 du 15.03.11, le bilan des investissements au 31 décembre 2014. Les vice-présidents font la présentation du document. Une discussion s'ensuit et ils répondent aux questions des membres des comités.

4. SUIVI DU PLAN EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance et le chef du Service de la satisfaction des clientèles et de la sécurité de l'information se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-VP-4 du 15.03.11, une note et une présentation sur l'état d'avancement du plan de sécurité de l'information 2014-2016.

Le chef du Service de la satisfaction des clientèles et de la sécurité de l'information fait la présentation du document. Par la suite, il répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

5. DÉPÔT DE DOCUMENT

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-VP du 15.03.12, une note et une présentation concernant le bilan annuel d'audit du Plan de pérennité 2014.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Québec, le mardi 16 juin 2015, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 45



Présidente



Secrétaire



COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 5
Tenue à Québec, à la salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 16 juin 2015, à 11 h 30
Adopté le 3 décembre 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR VISIO :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres des comités pour l'ensemble de la séance.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 4 décembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 4 décembre 2013 est adopté sans modification.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 décembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 3 décembre 2013 est adopté sans modification.

2 C Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 11 mars 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 11 mars 2015 est adopté sans modification.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ – ÉTAT DE SITUATION MI-MAI 2015

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres des comités pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose en liasse dans le présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV 3, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP – État de situation d'audit du Plan de pérennité 2015
- Présentation – Plan de pérennité – État de situation mi-mai 2015-08-20

La directrice aborde notamment les préoccupations antérieures au positionnement PGI, la surveillance du processus d'appel d'offres PGI et les travaux à venir.

Une discussion s'ensuit et les membres posent des questions à la directrice et au vice-président.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal le 22 octobre 2015, à 11 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h



Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 6
Tenue à Québec, à la salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 3 décembre 2015, à 13 h
Adopté le 15 juin 2016

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M. M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général
M^{me} Martine Tanguay, adjointe exécutive à la présidente et chef de la direction

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence

- M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M. Claude Lantier, directeur-conseil à l'évolution des affaires, par visioconférence
M. Martin Lapierre, conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes, par visioconférence
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 16 juin 2015.

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance conjointe du 16 juin 2015 est adopté sans modification.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

3 A Rapport de la DVIEP – processus d'acquisition PGI (A-B-C)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux technologies de l'information, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes se joignent à la rencontre.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV-3 a) du 15-12-03, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP « Rapport de la DVIEP – processus d'acquisition PGI (A-B-C) »;
- Présentation « Processus d'acquisition PGI – État de situation mi-novembre 2015 ».

La directrice fait d'abord le suivi des préoccupations soulevées antérieurement au regard du processus d'acquisition du PGI et elle précise que certaines de ces préoccupations ont déjà été prises en charge alors que les autres préoccupations seront considérées lors des travaux d'acquisition du PGI. La directrice présente ensuite l'exercice de surveillance du processus d'acquisition du PGI et elle conclut que la prise en charge des préoccupations de la DVIÉP a été prise en considération lors de l'analyse de risques.

Une discussion s'ensuit et les membres posent des questions à la directrice et au vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance.

3 B Analyse de risques – Étapes du processus d'acquisition PGI – Résultats

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles et le directeur-conseil à l'évolution des affaires se joignent aux membres des comités.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV-3 b) du 15-12-03, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP « Risques technologiques : Analyse de risques sur le processus d'acquisition du PGI »;
- Présentation « Risques technologiques – Analyse de risques sur le processus d'acquisition du PGI ».

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, qui agit à titre de responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC), explique le rôle des intervenants du comité aviseur mis en place pour le soutenir dans son rôle de RORC. Il explique ensuite les risques qui ont été identifiés et les mesures de contrôle mises en place.

Une discussion s'ensuit et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance répond aux questions des membres.

Les membres des comités se disent en accord avec l'analyse de risques présentée.

À la suite de la discussion des membres, la direction propose de présenter au prochain CTI-CVP de mars 2016 l'analyse du risque financier.

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles et le directeur-conseil à l'évolution des affaires quittent la séance.

3 C Modèle d'intervention – Audit du plan de pérennité (3 lignes de défense)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV-3 c) du 15-12-03, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP « Modèle d'intervention (3 lignes de défense) – Audit du plan de pérennité »;

- Présentation « Modèle d'intervention – Audit du plan de pérennité (3 lignes de défense) ».

La directrice explique le modèle d'intervention de l'audit du plan de pérennité qui respecte les meilleures pratiques du marché et qui est inspiré des trois lignes de défense de l'Institut of Internal Auditors.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

4. SUIVI – RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE – GESTION DES DONNÉES

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes déposent conjointement en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV-4 du 15-12-03, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP « Résultats d'activités de vérification en technologie de l'information – Politique de gestion des données et appréciation du nouveau plan d'action par la DVIEP »;
- Présentation « Modèle de gouvernance TI – Résultats d'activités de vérification en TI ».

Le vice-président explique les différentes mises à jour effectuées au plan d'action qui avait été élaboré à la suite de recommandations découlant du mandat d'audit sur la Politique de gestion des données de la Société effectué par la DVIEP. Cette mise à jour a été rendue nécessaire étant donné que ce plan d'action avait été élaboré avant le positionnement PGI.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes juge que ces modifications sont pertinentes au nouveau contexte d'implantation du PGI et devraient permettre de répondre aux recommandations qu'elle a émises de façon satisfaisante.

La directrice et le conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes quittent la séance.

5. SÉLECTION DES BUDGETS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS SAAQ 2016

Le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité se joignent aux membres des comités pour ce point.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent conjointement en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CV-5 du 15-12-03, les documents suivants :

- Note au comité conjoint CTI-CVP « Budget des projets d'investissement 2016 »;
- Présentation « Budget des projets d'investissement 2016 ».

Les vice-présidents font la présentation sur la sélection des investissements. Ils abordent notamment, le budget selon le type de projets, les nouveaux projets d'investissements et ceux qui se poursuivent en 2016, les critères de sélection et les investissements 2016 selon le modèle d'affaires.

Sur proposition formulée, les membres des comités adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

QUE le conseil d'administration approuve le budget des projets d'investissements pour 2016 :

- Le budget directeur des projets d'investissements de 64,1 M\$:
 - 2,4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
 - 5,1 M\$ pour les projets administratifs
 - 56,6 M\$ pour les projets en technologies de l'information, dont :
 - ✓ 20 M\$ pour le Plan de base;
 - ✓ 6,6 M\$ pour le Plan de virtualisation;
 - ✓ 30 M\$ pour le Plan de pérennité.
- Les nouveaux projets :
 - Postes et aires de contrôle routier :
 - ✓ 80701 Rail des passerelles mobiles au poste de contrôle de Saint-Nicolas;
 - ✓ 80702 Remplacement des balances de 22 postes de contrôle routier.
 - Projets administratifs :
 - ✓ 80703 Solution de gestion de projets d'entreprise (SGPE) – Consolidation des acquis;
 - ✓ 80704 Modélisation actifs/passifs – Politique de placement.

Recommandation CTI-CVP du 15.12.03

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Québec, le 15 juin 2016, à 15 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 20

A large black rectangular redaction box covering the signatures of the President and the General Secretary.

Présidente

Secrétaire général

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 7
Tenue à Québec, à la salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 15 juin 2016, à 13 h
Adopté le 27 juillet 2016

SONT PRÉSENTS :

- M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information

EST ABSENT :

- M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles
- M. Sébastien Plante, directeur de la tarification d'assurance, des placements et de la capitalisation par intérim
- M. Martin Lapierre, conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes, par visioconférence
- M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité

MALLETTE :

- M^{me} Valérie Dion, CPA auditrice, CA – Associée
- M^{me} Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA – Directrice principale

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des deux comités avec l'ajout, au point 4, d'une période à huis clos entre les membres et les auditrices indépendantes.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 décembre 2015

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 décembre 2015 est adopté par les membres sans modification.

3. ANALYSE DE RISQUE – ÉTAPE DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI – MISE À JOUR

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 du 16.06.15, une note et une présentation sur l'analyse des risques du processus d'acquisition du progiciel de gestion intégré (PGI).

Il parcourt la présentation et passe en revue les ajouts effectués lors de la révision de l'analyse des risques réalisée en mai dernier. Globalement, il précise que le niveau de risques évalué est identique à celui évalué en février 2016 et que le vérificateur externe du processus d'acquisition du PGI a pris en compte cette analyse et semble satisfait.

Une discussion s'ensuit, les membres de la direction répondent aux questions des membres.

4. PLAN DE TRAVAIL DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI ET RAPPORT PORTANT SUR LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAPE C

Les représentantes de la Société de comptables professionnels agréés MALLETTE, vérificateur externe pour le processus d'acquisition du PGI, se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Elles déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 16.06.15, le Plan d'audit indépendant du processus de sélection de la solution d'affaires et des services professionnels pour la suite de progiciels de gestion intégrés et le Rapport d'étape portant sur la vérification de l'étape C.

Elles présentent le plan d'audit et répondent aux questions des membres tout au long de la présentation. Les membres demandent quelques ajustements, soit l'ajout du CTI dans la section responsabilités afin de préciser qu'il s'agit des responsabilités conjointes du CVP et du CTI, l'ajout de la première puce du point 2.1 aux responsabilités de la direction et l'indication que l'auditeur confirme son indépendance à l'égard des alliances et de la Société dans les responsabilités de l'auditeur indépendant.

Les auditrices présentent ensuite le rapport sur la vérification du respect des principes d'équité et de transparence dans la mise en œuvre de l'étape C « Vérification des conditions d'admissibilité et de conformité » du processus d'acquisition du PGI. Elles concluent, sous réserve de la discussion avec les membres du conseil, que les principes d'équité et de transparence ont été respectés dans tous leurs aspects significatifs. Les membres sont en accord avec le contenu du rapport et ses conclusions.

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles quitte la séance.

Les membres des comités se réunissent à huis clos avec les auditrices externes. Elles quittent ensuite la séance.

5. PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ (PGI)

Le conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

5 A Bilan de la DVIEP 2015

La directrice de la DVIEP dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 du 16.06.15 a), une note et une présentation sur le bilan 2015 de la DVIEP.

Elle parcourt la présentation avec les membres et fait état des travaux de surveillance réalisés et, à la satisfaction de la DVIEP, la plupart des préoccupations importantes des auditeurs ont été prises en compte par la gestion dans l'analyse de risques sur le processus d'acquisition du PGI et ont déjà permis de bonifier certaines activités du plan de pérennité. Quant aux autres préoccupations soulevées, elles ont fait l'objet d'un plan d'action qui sera suivi lors de l'implantation du PGI.

Compte tenu de l'importance stratégique de ce dossier pour la Société, la DVIEP poursuivra la surveillance des risques et l'audit du plan de pérennité en 2016.

5 B État de situation au 30 avril 2016

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 du 16.06.15 b), une note et une présentation sur l'état de situation sur la surveillance du processus d'acquisition PGI pour la période du 15 novembre 2015 au 30 avril 2016.

La directrice et le conseiller de la DVIEP parcourent la présentation. Ils mentionnent que parmi les préoccupations antérieures au processus d'acquisition soulevées lors des travaux d'audit, certaines ont déjà été prises en charge. Quant aux autres, elles seront considérées lors des travaux d'implantation du PGI. Ils présentent ensuite les travaux de surveillance réalisés dans le cadre du processus d'acquisition du PGI pour les étapes A à D. La DVIEP poursuit ses travaux pour l'étape D à H, elle participe aux comités aviseur et de sélection et se coordonne avec le vérificateur externe afin de s'assurer que ses travaux soient complémentaires.

Les membres posent leurs questions tout au long de la présentation. Concernant le rôle que devra jouer la DVIEP par rapport à celui du vérificateur externe lors du dialogue compétitif, les membres sont d'avis qu'il est nécessaire que la DVIEP participe aux travaux de surveillance du processus PGI et que, par son indépendance et son objectivité, elle agit en support à la gouvernance.

Le conseiller à la DVIEP des programmes quitte la séance.

6. PRO FORMA FINANCIER SUR 10 ANS (HUIS CLOS)

Le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice du budget et de l'analyse de rentabilité et le directeur de la tarification d'assurance, des placements et de la capitalisation par intérim se joignent aux membres pour ce point à huis clos.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-6 du 16.06.15, une note et une présentation. Il en fait la présentation aux membres. Ce document fera l'objet d'une présentation à la séance du conseil d'administration du 22 juin. La direction présentera aux membres une mise à jour du pro forma en décembre prochain.

À la fin de la discussion de ce point, les invités quittent la séance à l'exception du vice-président aux technologies de l'information et de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. SOLUTION DE GESTION DE PROJETS D'ENTREPRISE (SGPE)

Le conseiller à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la DVIEP dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-7 du 16.06.15, une note et une présentation sur le mandat d'audit interne de la Solution de projets d'entreprise (SGPE) – Phase 1 : fiabilité de l'information.

Elle rappelle aux membres l'objectif de l'audit interne pour la phase 1 sur la fiabilité de l'information de la SGPE qui a été implantée en 2015 à la Société. Le conseiller présente ensuite aux membres les quatre constats et les deux recommandations pour améliorer la fiabilité de l'information produite par la SPGE ainsi que l'efficacité des mécanismes de contrôle. Le vice-président aux technologies de l'information parcourt le plan d'action mis en place en lien avec les recommandations de la DVIEP. Selon la DVIEP, le plan d'action devrait permettre dans l'ensemble de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et de réduire le risque identifié dans cette première phase à un niveau acceptable. Un suivi des mesures mises en œuvre sera réalisé en 2017.

Les invités répondent aux questions des membres. Les membres sont satisfaits du travail effectué.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal, le 7 décembre 2016, à 11 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H



Président

Secrétaire général



COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 8
Tenue à Québec, à la salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 27 juillet 2016, à 10 h 30
Adopté le 19 octobre 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information

SONT ABSENTS :

M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles

MALLETTE :

- M^{me} Valérie Dion, CPA auditrice, CA – Associée
- M^{me} Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA – Directrice principale

1. PRÉLIMINAIRES**1 A Présences, avis de convocation – Quorum**

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE**2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 15 juin 2016**

L'adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 15 juin 2016 est proposée par M^{me} Louise Champoux-Paillé et appuyée par M. André Caron sans modification.

3. RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAPE D DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI ET HUIS CLOS DES MEMBRES ET DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres des comités.

Les représentantes de la Société de comptables professionnels agréés MALLETTE, vérificateur externe pour le processus d'acquisition du PGI, se joignent également à la séance pour ce point à l'ordre du jour.

Elles déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 a) du 16.07.27, le Rapport d'étape portant sur la vérification de l'étape D du processus d'acquisition PGI, une note sur la mise à jour du plan d'audit, le plan d'audit modifié et le rapport de l'étape C modifié à la suite des commentaires formulés lors de la dernière rencontre conjointe CTI-CVP.

Les auditrices indiquent que ces changements n'ont pas d'incidence sur les conclusions du rapport d'audit de l'étape C.

Les auditrices présentent le rapport sur la vérification du respect des principes d'équité et de transparence dans la mise en œuvre de l'étape D « Analyse de la qualité des soumissions – Tour #1 » du processus d'acquisition du PGI. Elles concluent, sous réserve de la discussion avec les membres des comités CTI-CVP, que les principes d'équité et de transparence ont été respectés dans tous leurs aspects significatifs. Elles font ensuite part aux membres des observations faites lors de l'audit de l'étape D, mais qui n'ont pas eu de conséquences sur les conclusions de leur rapport.

Les membres adressent leurs questions tout au long de la présentation. Les membres sont en accord avec le contenu du rapport et ses conclusions.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose ensuite au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 b) du 16.07.27, une note sur la surveillance du processus d'acquisition du PGI et les observations de l'étape D.

Il parcourt la note et conclut que l'équipe de gestion a mis en place des mesures de mitigation des risques qui se sont avérées adéquates pour l'étape D du processus d'acquisition PGI. Le travail de surveillance se poursuivra pour les autres étapes.

Les membres des comités se réunissent à huis clos avec les auditrices externes. Elles quittent ensuite la séance.

4. STRATÉGIE DE COMMUNICATION PROPOSÉE (HUIS CLOS)

La présidente et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 16.07.27, un projet de stratégie de communication et une séquence de communication pour commentaires des membres des comités.

Ce point est discuté en présence du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et de l'adjointe au secrétaire général.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. **PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS**

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra, le 19 octobre 2016, à 10 h 30.

7. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

8. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

9. **LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 50**

A large black rectangular redaction box covering the signatures of the President and the General Secretary.

Présidente

Secrétaire général

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 9
Tenue à Montréal, à la salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 19 octobre 2016, à 10 h 30
Adopté le 7 décembre 2016

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENTE :

- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence

MALLETTE :

- M^{me} Valérie Dion, CPA auditrice, CA – Associée, par visioconférence
- M^{me} Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA – Directrice principale, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Un huis clos des membres est demandé en présence du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 27 juillet 2016

Le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 27 juillet 2016 est adopté par les membres des comités sans modification.

3. MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE RISQUES DU PROCESSUS D'ACQUISITION DU PGI

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres des comités.

Les représentantes de la Société de comptables professionnels agréés MALLETTE, vérificateur externe pour le processus d'acquisition du PGI, se joignent également à la séance pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 du 16.10.19, une note, une présentation et une annexe en lien avec la mise à jour de l'analyse de risques du processus d'acquisition du progiciel de gestion intégré (PGI).

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance parcourt les documents qui font état de la mise à jour de l'analyse de risques du processus d'acquisition qui a été réalisée en octobre. Globalement, le niveau de risques évalué est identique à celui évalué en juin 2016. Les ajouts sont indiqués en bleu. Il mentionne que le vérificateur externe de processus et le vérificateur interne ont pris en compte l'analyse de risques d'octobre ainsi que l'annexe et se sont dits satisfaits. Il conclut en indiquant qu'une autre mise à jour des risques sera effectuée à la

suite de l'étape F sur le dialogue compétitif. Une présentation de l'analyse sera faite aux membres des comités en décembre prochain.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

4. RAPPORT DES AUDITEURS SUR LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAPE E DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI

4 A Note de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 a) du 16.10.19, une note sur la surveillance du processus d'acquisition du PGI et les observations de l'étape E.

Il parcourt la note et présente le sommaire des observations de l'étape E du processus d'acquisition du PGI. Il conclut que l'équipe de gestion a mis en place des mesures de mitigation des risques qui se sont avérées adéquates pour l'étape E du processus d'acquisition PGI.

4 B Rapport de l'auditeur externe et huis clos des membres et de l'auditeur externe

Les représentantes de MALETTE déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 b) du 16.10.19, le Rapport d'étape portant sur la vérification de l'étape E – Évaluation globale de la qualité des soumissions Tour #2 du processus d'acquisition du PGI.

Les auditrices présentent le rapport sur la vérification du respect des principes d'équité et de transparence dans la mise en œuvre de l'étape E du processus d'acquisition du PGI. Elles parcourent le rapport avec les membres.

À la suite des travaux effectués à l'étape E, la Société a retenu les deux alliances qui ont obtenu une note de qualité de 70 points et plus et dont les résultats de cette étape sont les plus élevés. Ces deux alliances passent donc à l'étape F, le dialogue compétitif.

Les auditrices concluent, sous réserve de la discussion avec les membres des comités CTI-CVP, que les principes d'équité et de transparence ont été respectés dans tous leurs aspects significatifs.

Les membres posent leurs questions tout au long de la présentation. Les membres sont en accord avec le contenu du rapport et ses conclusions.

Un huis clos avec les auditrices n'est pas nécessaire.

Les invités quittent la séance à l'exception du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, du vice-président aux technologies de l'information et du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

5. DIALOGUE COMPÉTITIF

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 du 16.10.19, une présentation sur le dialogue compétitif prévu à l'étape F du processus d'acquisition du PGI.

Le vice-président aux technologies de l'information présente aux membres les principes de l'étape F du processus d'acquisition du PGI, le dialogue compétitif. L'objectif défini par le projet de règlement sur les contrats vise essentiellement à préciser ou à développer avec chaque soumissionnaire sélectionné une solution susceptible de répondre aux besoins de l'organisme et sur la base de laquelle chacun sera invité à présenter une offre finale.

Le dialogue se déroulera avec chacune des alliances séparément et portera sur les écarts entre les besoins exprimés et les solutions proposées ainsi que tous les autres éléments approuvés par le comité de direction ou amenés par les alliances. Il importe de rappeler que les besoins ne pourront pas être modifiés ou seulement à la marge si un oubli critique a été fait et que cela remettait en question le succès du projet.

Le vice-président aux technologies de l'information passe en revue les rôles et responsabilités des intervenants à cette étape, les thèmes pour lesquels des besoins de précision ont été identifiés, les travaux préparatoires de gouvernance effectués et le déroulement du dialogue. Selon l'échéancier, la conclusion de l'étape F est prévue dans la semaine du 21 novembre, la publication d'amendements à l'appel d'offre par la Société se fera au plus tard le 1^{er} décembre afin que les alliances puissent déposer leur offre amendée le 4 janvier 2017. Le comité de sélection évaluera alors les soumissions amendées et la signature du contrat avec l'alliance retenue est prévue en mars 2017.

Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les vice-présidents quittent la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal, le 7 décembre 2016, à 11 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15

A large black rectangular box redacting the signatures of the President and the General Secretary.

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 10
Tenue à Montréal, à la salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 7 décembre 2016, à 10 h
Adopté le 3 mars 2017

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

EST ABSENTE :

- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence

MALLETTE :

- M^{me} Valérie Dion, CPA auditrice, CA – Associée, par visioconférence
- M^{me} Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA – Directrice principale, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 19 octobre 2016

Le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 19 octobre 2016 est adopté par les membres des comités sans modification.

3. MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE RISQUES DU PROCESSUS D'ACQUISITION DU PGI

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres des comités.

Les représentantes de la Société de comptables professionnels agréés MALLETT, vérificateur externe pour le processus d'acquisition du PGI, se joignent également à la séance pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 du 16.12.07, une note et une présentation sur la mise à jour de l'analyse de risques sur le processus d'acquisition du PGI.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance parcourt les documents qui font état de la mise à jour de l'analyse de risques du processus d'acquisition qui a été réalisée en novembre. Globalement, le niveau de risques évalué est identique à celui évalué en octobre 2016, à l'exception du risque lié au fait que le fournisseur fasse entrer ses ressources au deuxième trimestre de 2017 qui est passé de modéré à faible. Il ajoute que les travaux réalisés au dialogue compétitif ont permis de confirmer que le calendrier établi serait respecté. Le vice-président conclut en indiquant que le vérificateur externe de processus et le vérificateur interne ont pris en compte l'analyse de risques de décembre et se sont dits satisfaits. La prochaine mise à jour des risques sera présentée lors de la conclusion du processus d'acquisition, soit au premier trimestre de 2017. Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

4. RAPPORT DES AUDITEURS SUR LA VÉRIFICATION DE L'ÉTAPE F DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI

4 A Note de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP)

Le directeur de la DVIEP dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 a) du 16.12.07, une note sur la surveillance du processus d'acquisition du PGI et les observations de l'étape F.

Il parcourt la note et présente le sommaire des observations de la DVIEP à l'étape F du processus d'acquisition du PGI. Il conclut que l'équipe de gestion a mis en place des mesures de mitigation des risques qui se sont avérées adéquates pour l'étape F du processus d'acquisition PGI.

4 B Rapport de l'auditeur externe et huis clos

Les représentantes de MALETTE déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 b) du 16.12.07, le rapport d'étape portant sur la vérification de l'étape F – Dialogue compétitif du processus d'acquisition du PGI.

Les auditrices externes présentent le rapport sur la vérification du respect des principes d'équité et de transparence dans la mise en œuvre de l'étape F du processus d'acquisition du PGI. Elles parcourent le rapport avec les membres.

Les auditrices concluent, en date du 30 novembre 2016, sous réserve de la discussion avec les membres des comités CTI-CVP, que les principes d'équité et de transparence ont été respectés dans tous leurs aspects significatifs pour l'étape F – Dialogue compétitif.

Les membres posent leurs questions tout au long de la présentation. Les membres sont en accord avec le contenu du rapport et ses conclusions.

Les invités quittent la séance à l'exception des auditrices externes qui se réunissent à huis clos avec les membres des comités.

5. BUDGET DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2017

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et le directeur général des finances et des rapports financiers se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 du 16.12.07, une note et une présentation sur le budget des projets d'investissement 2017.

Le directeur général des finances et des rapports financiers et le vice-président aux technologies de l'information parcourent les documents. Ils passent en revue les besoins budgétaires pour 2017, mentionnent les projets qui se poursuivront et ceux qui s'ajouteront. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres demandent que l'on indique dans la note, la présentation et le projet de résolution au conseil d'administration que le budget requis pour la réalisation du PGI sera confirmé lors de l'adjudication du contrat au premier trimestre 2017. La direction apportera les modifications demandées aux documents.

Les membres des comités sont en accord avec la proposition budgétaire des projets d'investissements 2017 et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

QUE le conseil d'administration approuve le budget des projets d'investissements 2017 pour une somme de 105,3 M\$, soit :

- 4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
- 10,8 M\$ pour les projets administratifs
- 90,5 M\$ pour les projets en technologies de l'information :
 - o 20 M\$ pour le plan de base
 - o 70,5 M\$ pour le PGI.

QUE le budget requis pour la réalisation du PGI sera confirmé lors de l'adjudication du contrat au premier trimestre 2017;

QUE les nouveaux projets pour 2017 sont :

- Postes et aires de contrôle routier :
 - o 81301 – Balise et lignage pour tous les postes de contrôle
 - o 81302 – Barrière au poste de contrôle de St-Sulpice
- Projets administratifs
 - o 74704 – Aménagement et réaménagements des locaux du siège social
 - o 81001 – Remplacement de l'inséreuse (mise sous enveloppe) et de deux timbreuses
 - o 81002 – Aménagement et réaménagements des locaux hors siège social (réseau et centres de services)
 - o 81501 – Révision du processus d'examen pour véhicule de promenade et moto.

Recommandation CTI-CVP du 16.12.07

Les invités quittent la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités prévue au calendrier est le 14 juin 2017, à Québec, à 15 h. Cependant, une autre rencontre se tiendra avant le mois d'avril 2017 pour la conclusion du processus d'acquisition du PGI.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 45



Présidente



Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 11
Tenue à Québec et Montréal, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 3 mars 2017, à 13 h 30
Adopté le 5 avril 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles

MALLETTE :

M^{me} Valérie Dion, CPA auditrice, CA – Associée
M^{me} Marie-Pierre Lelièvre, CPA auditrice, CA – Directrice principale

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL 2017

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 7 décembre 2016

Le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 7 décembre 2016 est adopté par les membres des comités sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Le plan de travail des séances conjointes CTI-CVP 2017 est déposé au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-2 du 17.03.03. Le plan n'avait pas été déposé en décembre, car certains éléments devaient être confirmés au début de l'année en raison du processus d'acquisition PGI. Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan et sont en accord avec la proposition.

3. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

4. MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE RISQUES DU PROCESSUS D'ACQUISITION DU PGI

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres des comités.

Les représentantes de la Société de comptables professionnels agréés MALLETT, vérificateur externe pour le processus d'acquisition du PGI, se joignent également à la séance pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 17.03.03, une note, une présentation et deux annexes sur la mise à jour de l'analyse de risques du processus d'acquisition du PGI.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance parcourt la présentation avec les membres sur la mise à jour de l'analyse de risques du processus d'acquisition

qui a été réalisée pour les étapes G et H. Il précise ce qui a été modifié depuis la dernière analyse et fait état des principaux constats. Il confirme aux membres que les deux soumissions reçues sont de qualité à la suite de l'évaluation par le comité de sélection. L'étape H qui comprend le calcul du coût total de propriété et l'application du facteur K pour la qualité a permis d'établir l'alliance retenue, soit l'alliance qui couvrirait la plus grande part des besoins de la Société au coût total le plus bas. Il ajoute qu'avant la conclusion du contrat, le processus d'acquisition prévu à l'appel d'offres comprend une étape de discussion finale qui permettra de terminer les négociations avec l'alliance retenue, sur la base de l'évaluation du comité de sélection et des négociations entreprises jusqu'à maintenant avec l'éditeur. L'analyse de risques réalisée confirme que le niveau de risque est demeuré le même qu'en décembre 2016. Le seul risque évalué à moyen est celui de ne pas définir adéquatement les clauses et les exigences contractuelles. Les mesures de contrôle nécessaires ont cependant été mises en place afin de le mitiger d'ici la signature du contrat avec l'alliance sélectionnée prévue après l'approbation du conseil d'administration le 10 avril 2017.

Le vice-président répond ensuite aux questions des membres.

Les membres sont satisfaits des éléments présentés.

5. RAPPORT DES AUDITEURS SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTAPES G ET H DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI

5 A Note de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP)

Le directeur de la DVIEP dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 a) du 17.03.03, une note sur la surveillance du processus d'acquisition du PGI et les observations des étapes G et H.

Il parcourt la note avec les membres et présente le sommaire des observations de la DVIEP des étapes G et H du processus d'acquisition du PGI. Il conclut qu'à la satisfaction de la DVIEP, l'équipe de gestion a mis en place des mesures de mitigation des risques qui se sont avérées adéquates pour les étapes G et H du processus d'acquisition PGI. La DVIEP poursuivra ses travaux de surveillance pour les prochaines étapes du processus d'acquisition, dont l'actualisation de l'analyse des coûts et des bénéfices jusqu'à la signature du contrat ainsi que durant la réalisation du projet.

5 B Rapport de l'auditeur externe et huis clos

Les représentantes de MALLETT déposent en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-5 b) du 17.03.03, le rapport d'étape portant sur la vérification de l'étape G – Évaluation de la qualité des soumissions amendées et de l'étape H – Sélection de l'alliance, le projet de déclarations de la direction ainsi que le projet du Rapport de l'auditeur indépendant.

L'associée de l'auditeur externe présente le rapport sur la vérification du respect des principes d'équité et de transparence dans la mise en œuvre des étapes G et H du processus d'acquisition du PGI. Elle adresse la même demande qui a été faite à la direction aux membres des comités afin qu'ils confirment tout cas de non-respect connu ou soupçonné aux principes d'équité et de transparence ou tout cas de fraude réelle ou soupçonnée ainsi que tout acte illégal ou susceptible

de l'être relativement au processus de sélection. Le président du comité de vérification et de la performance confirme, au nom des membres des comités, qu'il n'y a rien à signaler. L'associée de l'auditeur externe poursuit avec les éléments qui ont été validés et analysés lors des étapes G et H. En conclusion, l'auditeur externe indique que rien n'a été relevé, en date d'aujourd'hui, qui porte à croire que les principes d'équité et de transparence à l'égard des alliances soumissionnaires n'ont pas été respectés dans tous leurs aspects significatifs aux étapes G et H du processus de sélection du PGI. Les membres posent leurs questions tout au long de la présentation et sont en accord avec le contenu du rapport et ses conclusions.

L'associée de l'auditeur externe présente ensuite aux membres la lettre d'affirmation des déclarations de la direction. La présidente et chef de la direction et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance confirment aux membres des comités leur confort à signer la lettre d'affirmation à la fin de la séance.

L'associée de l'auditeur externe poursuit avec la présentation du projet de rapport final de l'auditeur indépendant concernant le respect des principes d'équité et de transparence dans le cadre des étapes C à H du processus d'acquisition du PGI. Elle parcourt le document avec les membres des comités. À leur avis, la Société a respecté, dans tous leurs aspects significatifs, les principes d'équité et de transparence à l'égard des alliances de fournisseurs soumissionnaires, dans le cadre du processus mis en œuvre entre le 4 avril 2016 et le 3 mars 2017 pour la sélection de la solution d'affaires et des services professionnels pour la suite de progiciels de gestion intégrés. Ce rapport sera rendu public sur SEO au même moment que les résultats de l'appel d'offres, soit dans 15 jours conformément aux règles contractuelles.

Les membres traitent le point 6 à l'ordre du jour avant de s'entretenir à huis clos avec les auditrices externes.

Après leur huis clos et avoir fait les vérifications nécessaires relativement au positionnement du paragraphe initialement intitulé « Autre point », les auditrices externes déposent, séance tenante sous la cote CTI-CVP-5 c) du 17.03.03, une version amendée du rapport final. La modification apportée concerne la forme et non le contenu, les conclusions demeurant identiques.

Les membres des comités sont satisfaits du déroulement du processus d'audit et remercient les auditrices externes pour le travail réalisé.

6. PROCHAINES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ACQUISITION PGI

Ce point a été traité avant le huis clos prévu au point 5 B.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-6 du 17.03.03, une note sur les prochaines étapes du PGI.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance parcourt la note avec les membres et répond à leurs questions.

Les membres sont en accord avec le calendrier proposé.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à l'administration quittent la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Québec le 5 avril 2017, à 14 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 45

A large black rectangular redaction box covering the signature area of the President and the General Secretary.

Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 12

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage

Le 5 avril 2017, à 14 h

Adopté le 11 mai 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information

M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

M. Dave Leclerc, secrétaire général

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information

EST ABSENTE :

M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers

M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité

M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 mars 2017

Le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 3 mars 2017 est adopté par les membres des comités sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification a été respectée.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joignent aux membres des comités.

3 A Actualisation du projet et recommandation de démarrer sa réalisation

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 a) au 17.04.05, une présentation sur l'actualisation du projet Carrefour des services d'affaires (CASA).

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation avec les membres. Il aborde avec les membres l'évolution du projet depuis l'autorisation du Plan de pérennité en novembre 2011 ainsi que l'alignement de CASA aux objectifs du plan stratégique 2016-2020 de la Société et à la Stratégie numérique du gouvernement du Québec. Il aborde ensuite la confirmation des hypothèses du positionnement d'un PGI sur le plan des besoins d'affaires, de l'échéancier, des risques. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance rappelle ensuite les coûts et bénéfices initiaux versus ceux actualisés ainsi que les principales hypothèses de rentabilité.

Les membres questionnent les représentants de la direction tout au long de la présentation et demandent des ajustements à la présentation en vue de la séance du conseil d'administration.

3 B Entente contractuelle et recommandation de procéder à la signature du contrat

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 b) au 17.04.05, une présentation de la Société sur l'entente contractuelle pour la réalisation CASA ainsi que la lettre de l'Alliance confirmant son engagement à faire de CASA un succès.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation avec les membres, en collaboration avec le vice-président aux ressources humaines et à la performance. Ils recueillent les commentaires des membres tout au long de la présentation du contrat-cadre, des coûts, de la gestion contractuelle et des risques identifiés.

Considérant que les membres demandent des précisions notamment sur les aspects juridiques liés au contrat avec l'Alliance ainsi que sur les coûts liés à la récurrence du projet, les membres des comités et la direction conviennent de tenir une autre rencontre des comités avant de proposer une recommandation au conseil d'administration pour la signature du contrat avec l'Alliance.

3 C Actualisation du mandat d'audit et état de situation de la DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 c) au 17.04.05, une note sur l'état de situation concernant la surveillance du projet Carrefour des services d'affaires (CASA) et une présentation sur l'actualisation du mandat d'audit ainsi que le modèle de fiche mandat d'audit pour la réalisation du projet CASA.

Le directeur parcourt les documents avec les membres et il répond à leurs questions tout au long de la présentation.

Les membres se disent satisfaits des travaux de surveillance réalisés par la DVIEP et sont en accord avec l'actualisation du mandat ainsi que la fiche mandat d'audit proposée pour la poursuite des travaux de surveillance et du suivi des risques du projet CASA.

3 D Projet de résolution

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 d) au 17.04.05, un projet de résolution.

Ce point est reporté à la prochaine séance conjointe des comités à être déterminée.

4. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET PLAQUES PERSONNALISÉES – RECOMMANDATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 17.04.05, une note sur la confirmation de budget du projet « Plaques personnalisées ».

Le vice-président passe en revue la note avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Les membres demandent notamment des précisions sur le processus de commande des plaques personnalisées.

Les membres des comités sont en accord avec la confirmation du budget du projet « Plaques personnalisées » et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE la Société souhaite offrir à ses clients la possibilité d'acquérir des plaques personnalisées dès le printemps 2017;

ATTENDU QUE des modifications aux processus et aux systèmes informatiques de la Société sont requises afin d'assurer la gestion de ce nouveau type de plaques ainsi que les sommes qui y seront associées;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a autorisé en 2015 la réalisation du projet « Plaques personnalisées pour un budget provisoire de 2 300 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite des travaux d'architecture, le budget confirmé du projet est de 3 047 215 \$, soit une augmentation de 747 215 \$;

ATTENDU QUE l'augmentation du budget permettra d'offrir de nouveaux services aux clients :

- permettre à un client qui n'a pas de véhicule de commander une plaque personnalisée;
- rembourser sur carte de crédit le montant d'une plaque proscrite à la suite du contrôle qualité;
- la mise en place d'un plan de communication optimisé pour favoriser la commercialisation du produit;

ATTENDU QUE la confirmation du budget pour le projet « Plaques personnalisées » ne requiert pas de modification au budget directeur du Plan d'investissement de base 2017;

ATTENDU QUE le projet demeure rentable dès la première année;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la poursuite du projet « Plaques personnalisées » pour un budget confirmé de 3 047 215 \$, dont 2 383 634 \$ pour l'année 2017, soit un montant supplémentaire de 873 052 \$ à la programmation sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement de base

Recommandation CTI-CVP du 17.04.05

Les invités quittent la séance à l'exception du directeur de la vérification et de l'évaluation des programmes.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6 PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités sera déterminée dans les prochains jours.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 35



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 13

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage

Le 11 mai 2017, à 13 h

Adopté le 6 décembre 2017

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
- M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles
- M^e Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques

Langlois avocats :

- M^e Jean-François De Rico, avocat et associé

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités avec la tenue du point 3 E à huis clos.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance conjointe tenue le 5 avril 2017**

Le procès-verbal de la séance conjointe tenue le 5 avril 2017 est adopté par les membres des comités sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail 2017**

Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. **CASA**

Le vice-président aux technologies de l'information, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

3 A **Actualisation du projet et recommandation de démarrer sa réalisation et actualisation du cadre financier**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 a) du 17.05.11, une présentation sur le projet Carrefour des services d'affaires (CASA).

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation avec les membres et mentionne les changements apportés au document sur l'actualisation du projet depuis la dernière rencontre afin de répondre à leurs questions. Les membres des comités seront invités au point 3 E à déterminer les informations à retenir pour le dossier qui sera soumis pour approbation par le conseil d'administration de la semaine prochaine. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance présente ensuite les coûts et les bénéfices pour la phase Investissement et la phase Récurrence ainsi que l'actualisation du cadre financier 2017-2021 de la Société et du Fonds d'assurance. Le vice-président aux technologies de l'information précise les éléments de gouvernance mis en place.

En plus d'accroître la portée du projet, pour un investissement de 376 M\$, le projet actualisé CASA permet de devancer la fin des travaux trois ans plus tôt et une transformation globale de la Société huit ans plus rapidement que prévu et de mitiger les risques de la Société. La rentabilité du projet est estimée à 10 % et les bénéfices sont supérieurs aux investissements et la récurrence, sans compter les bénéfices stratégiques non quantifiés tels que l'intelligence d'affaires, et ce, dans le respect du budget 2017 et du cadre financier. Pour ces raisons, la direction propose aux comités de recommander au conseil d'administration l'actualisation du projet CASA.

Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation. Les membres des comités sont satisfaits des réponses et précisions apportées par la direction concernant l'actualisation du projet.

Le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité quittent la séance.

3 B Entente contractuelle et recommandation de procéder à la signature du contrat

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, la directrice des affaires juridiques et l'avocat et associé chez Langlois avocats se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 b) du 17.05.11, une présentation sur l'entente contractuelle pour la réalisation de CASA à la suite du processus de sélection du PGI. Le vice-président rappelle que cette présentation vise à répondre aux questions des membres lors de la dernière rencontre en regard de l'entente contractuelle.

L'avocat spécialisé, notamment en droit des technologies de l'information et en litige commercial depuis plus de 10 ans et associé chez Langlois avocats qui a été mandaté par la direction pour rédiger l'entente contractuelle avec l'Alliance, fait état du statut juridique de l'Alliance et des objectifs liés au contrat-cadre ainsi qu'aux sous-contrats dans le cadre de CASA. Il explique également les garanties et les indemnisations prévues dans l'entente de même que les clauses de résiliation et les paramètres d'utilisation des licences. Il mentionne que ces clauses représentent les meilleures pratiques de l'industrie. Le vice-président aux technologies de l'information présente ensuite les engagements financiers pour le contrat-cadre et les sous-contrats à la fois pour la phase Investissement et pour la phase Récurrence et les modalités de gouvernance du projet CASA, le partage des risques assurant la performance et la stratégie de paiement basée sur la qualité des livraisons. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance parcourt les 15 risques identifiés et mentionne que tous ces risques sont couverts par des clauses contractuelles. La directrice des affaires juridiques de la Société indique aux membres qu'elle a examiné l'entente contractuelle et confirme qu'elle protège la Société et qu'elle respecte le cadre légal auquel est assujettie la Société. En conclusion, la direction propose aux comités de recommander au conseil d'administration la semaine prochaine d'autoriser la signature du contrat avec l'Alliance pour un montant maximal de 479,4 M\$ sur une période 10 ans.

Les membres des comités posent leurs questions tout au long de la présentation. Ils sont satisfaits des réponses et des précisions apportées par les invités.

La directrice des affaires juridiques, la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles et l'avocat et associé chez Langlois avocats quittent la séance.

3 C Lettre de l'Alliance

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal pour information, sous la cote CTI-CVP-3 c) du 17.05.11, la lettre de l'Alliance confirmant son engagement à faire de CASA un succès.

3 D État de situation de la DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 d) au 17.05.11, une note sur l'état de situation concernant la surveillance du projet CASA.

Le directeur parcourt la note avec les membres. Il indique que dans le cadre de ses travaux de surveillance du projet CASA l'équipe de la DVIEP a contribué notamment à l'identification des risques lors de l'actualisation du projet, incluant le cadre financier, ainsi qu'à ceux liés à l'entente contractuelle avec l'alliance. Dans ce type de projet, le respect des délais, des coûts et la récupération des bénéfices sont des enjeux comme le rapporte Panorama Consulting Solutions. Les travaux réalisés par la DVIEP ont permis de constater que la gouvernance du projet mise en place par la direction permet de prendre en charge adéquatement les risques de CASA de même que ceux de l'entente contractuelle avec l'Alliance. L'équipe assignée à la surveillance du projet CASA poursuivra ses travaux pour les autres étapes, dont celle de la signature du contrat et en fera rapport aux membres des comités. Le directeur répond ensuite aux questions des membres.

Les invités quittent la séance.

3 E Projet de résolution et présentation au C. A. – Huis clos

Pour ce point à l'ordre du jour, les membres des deux comités se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

Les membres des comités adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE par la résolution AR-2898 du 15.02.26, le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec (Société) entérinait le positionnement stratégique de l'utilisation d'un progiciel de gestion intégré (PGI) pour la poursuite des travaux du Plan de pérennité;

ATTENDU QU'à la suite de l'actualisation du projet Carrefour des services d'affaires (CASA) :

- La nouvelle portée, l'échéancier et les coûts sont en adéquation avec le Plan stratégique 2016-2020 de la Société et répondent aux besoins;
- Les risques propres au projet CASA et au contrat à signer avec l'Alliance sont gérés et que les mécanismes de suivi, de réévaluation régulière et de reddition de compte de ces risques sont en place;
- La rentabilité du projet est estimée à 10 %, et que les bénéfices sont supérieurs aux investissements et à la récurrence;

ATTENDU QUE les clauses prévues au contrat représentent les meilleures pratiques de l'industrie, respectent le cadre légal auquel est soumis la Société et la protègent par la mise en place de garanties et indemnisations prévues, de clauses de résiliation ainsi que par l'inclusion du principe de partage de risques liés à la performance, dont les principaux paramètres se déclinent comme suit :

- 31 % du contrat comporte des coûts fixes sans risques;
- 50 % du contrat est en partage de risques financiers;
- Par ailleurs, 40 % des travaux du contrat sont des travaux dont l'octroi est conditionnel à la performance de l'Alliance;
- La stratégie de paiement est basée sur la qualité des actifs livrés;

ATTENDU QUE le budget 2017 et le cadre financier de la Société et du Fonds d'assurance permettent de réaliser le projet;

ATTENDU QUE les mécanismes de gouvernance sont en place pour suivre le projet;

ATTENDU QUE la direction de la Société a examiné le contrat et procédé à l'analyse de risques relative à l'entente contractuelle;

ATTENDU QUE la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes a constaté la prise en charge par la direction des risques du projet de même que ceux de l'entente contractuelle et qu'elle va en assurer le suivi dans le cadre de son mandat d'audit;

ATTENDU QUE le comité des technologies de l'information et le comité de vérification et de la performance ont émis une recommandation favorable;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve l'actualisation du projet CASA tel que proposé par la direction;

QUE le conseil d'administration autorise la présidente et chef de la direction et le vice-président aux technologies de l'information, chargé de projet CASA, à signer au nom de la Société le contrat avec l'Alliance LGS/IBM-SAP pour un montant maximal de 479,4 M\$, sur une période de 10 ans.

Recommandation CTI-CVP du 17.05.11

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Québec le 14 juin 2017, à 15 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 10

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n°14

Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration

800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage

Le 6 décembre 2017, à 10 h 30

Adopté le 14 juin 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité de vérification et de la performance et membre du comité des technologies de l'information

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information

M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

M. Danny Shields, directeur général architecture d'entreprise, concept et projets

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

SONT ABSENTS :

M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 mai 2017**

Le procès-verbal de la séance tenue le 11 mai 2017 est adopté par les membres des comités sans modification.

Le vice-président aux technologies de l'information et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des comités.

2 B **Suivi du plan de travail 2017**

Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

2 C **Projet de plan de travail 2018**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. Ils autorisent son dépôt à la séance du conseil d'administration du 14 décembre prochain.

3. **PROJETS D'INVESTISSEMENT 2018 EN TI : BUDGET**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et le directeur général architecture d'entreprise, concept et projets se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 du 17.12.06, une présentation sur le budget des projets d'investissement 2018.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et le vice-président aux technologies de l'information parcourent le document avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de la présentation. Les invités passent en revue les besoins budgétaires pour les projets d'investissement 2018 et mentionnent que 33 projets se poursuivront et 17 autres s'ajouteront pour

un total de 144,1 M\$. La majorité du budget est consacrée à la réalisation de 11 projets dans le cadre de CASA. Un budget supplémentaire pour le remplacement des balances de 22 postes de contrôle routier est requis puisqu'à la suite de l'étude détaillée du projet, il ne sera pas possible de récupérer certains éléments en raison de leur état.

Les membres des comités sont en accord avec la proposition budgétaire des projets d'investissement 2018 et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

QUE le conseil d'administration approuve le budget des projets d'investissement 2018 de 144,1 M\$, soit :

- 5,9 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
- 10,9 M\$ pour les projets administratifs
- 127,3 M\$ pour les projets en technologies de l'information :
 - o 25 M\$ pour le plan de base
 - o 102,3 M\$ pour CASA

QU'un budget supplémentaire de 10,8 M\$ soit octroyé pour le projet 80702 Remplacement des balances de 22 postes de contrôle routier.

Recommandation CTI-CVP du 17.12.06

Les invités quittent la séance à l'exception du vice-président aux technologies de l'information et du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

4. ÉTAT DE SITUATION – AUDIT DE CASA

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 17.12.06, une note et une présentation sur l'État de situation – Audit de CASA.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Le directeur fait état des travaux d'audit et de surveillance du projet CASA réalisé par la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) depuis l'arrivée de l'Alliance jusqu'au 30 novembre 2017. Certains constats en regard de la reddition de comptes du projet, l'intégration des contrôles et la gestion de risques nécessiteront des ajustements et feront l'objet d'un suivi d'ici la prochaine reddition de comptes prévue en juin 2018. Il mentionne que les observations qui découlent des travaux en assurance qualité de la firme indépendante EY sont cohérentes avec celles de la DVIEP. Le directeur rappelle que le projet est en début d'implantation et qu'il est normal que des ajustements soient faits. Il souligne que les échanges avec les principaux intervenants de la Société, de l'Alliance et de la direction sont francs et transparents. Enfin, il conclut que, selon les informations reçues au cours des travaux d'audit, les auditeurs n'ont constaté aucun élément significatif qui empêcherait le

projet d'atteindre ses cibles en regard des bénéfices et de l'échéancier de mise en œuvre. La DVIEP s'assurera du suivi des points mentionnés et poursuivra ses travaux tout en portant une attention particulière à la prise en charge des recommandations formulées par les différents acteurs en assurance qualité du projet.

Les membres conviennent que l'appréciation du rapport de EY et de l'état d'avancement du plan d'action qui en découle sera effectuée par le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Ce dernier communiquera ensuite ses conclusions aux membres du CTI-CVP. Selon les conclusions, les membres des comités CTI-CVP décideront s'il est requis de rencontrer l'auditeur externe.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

5. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. **PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS**

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Québec le 14 juin 2018, à 11 h.

7. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

10. **LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30**

[Signature]

Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n°15

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 14 juin, à 11 h 15

Adopté le 16 octobre 2018

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information

M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité de vérification et de la performance

M. Dave Leclerc, secrétaire général

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

M^{me} Véronique Pelchat, relève de l'adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2017

Le procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2017 est adopté par les membres des comités sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. PROJECTION FINANCIÈRE DES INVESTISSEMENTS 2018

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des comités.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 du 18.06.14, une présentation portant sur la projection financière des projets d'investissement au 30 avril 2018. Les invités parcourent le document avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de la présentation.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance mentionne que, pour les postes et aires de contrôle routier, le montant projeté pour l'année 2018 (5,9 M\$) est maintenu égal au budget. Pour ce qui est des projets administratifs, le montant projeté pour l'année 2018 (9,5 M\$) est inférieur au budget pour une somme de 1,4 M\$, ce qui s'explique principalement par des économies anticipées pour certains projets et des reports d'une partie des projets à 2019.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA mentionne que, pour le plan de base des projets en TI, le montant projeté pour l'année 2018 est inférieur au budget. La différence (7 M\$), sur une projection de 18 M\$, s'explique notamment par une saine gestion du portefeuille, par des coûts de travaux et d'acquisition plus faibles que prévu et par des événements hors portée de la Société. En ce qui a trait au projet CASA, le montant projeté pour l'année 2018 est

supérieur au budget de 2018, mais demeure à l'intérieur du budget global de 375 M\$. L'écart de 15,9 M\$, sur une projection de 118 M\$, s'explique principalement par un changement de stratégie au niveau de l'acquisition et des infrastructures et par un déplacement vers 2018 de certains travaux prévus initialement en 2017.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

4. ÉTAT DE SITUATION – AUDIT DE CASA

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 18.06.14, une note d'information sur l'état de situation de la DVIEP concernant le mandat de surveillance de CASA réalisé entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 mai 2018.

Le directeur parcourt la note avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Il mentionne que la DVIEP est satisfaite des échanges tenus à propos de CASA lors des comités de direction de la Société et que la haute direction y joue bien son rôle et assure un leadership fort.

Le directeur mentionne que les auditeurs de la firme EY ont bien accueilli le plan d'action élaboré par la gestion du projet qui faisait suite à leur premier rapport et qu'ils apprécieront l'efficacité des travaux des prochains mois. Le fait que le projet soit réalisé en mode agile par lot ajoute une difficulté aux auditeurs pour évaluer l'intégralité des livrables. Une partie de la solution réside dans l'amélioration de la documentation. Des échanges s'ensuivent sur le niveau de précision de la documentation à produire ainsi que des efforts à y consacrer. Il est prévu de se pencher sur la question pendant l'été et de revoir les rôles et responsabilités des parties prenantes au projet afin de voir s'il y a des ajustements qui pourront être faits à l'automne. Un suivi sera donné aux comités.

En conclusion, le directeur mentionne que la DVIEP considère toujours que les hypothèses supportant les bénéfices et l'échéancier pour la mise en œuvre de la solution représentent des cibles ambitieuses. Les informations contenues dans les rapports de reddition de comptes du projet et présentées au comité de direction permettent de suivre ces risques.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal le 16 octobre 2018, à 11 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 16

Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration

800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage

Le 16 octobre 2018, à 11 h

Adopté le 4 décembre 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information

M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information

M^{me} Corinne Charette, membre du comité des technologies de l'information

M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information

M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité de vérification et de la performance

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance

M. Dave Leclerc, secrétaire général

M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier solutions d'affaires CASA, par visioconférence

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2018

Le procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2018 est adopté par les membres des comités sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan de travail. Le sujet portant sur la *mise à jour du cadre financier 2018-2027 - suivi des bénéfices et projection financière des projets d'investissement 2018* sera présenté en décembre 2018. Outre cet élément, la planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la leader du chantier solutions d'affaires CASA (par visioconférence), le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité.

3.1 Suivi du projet – Vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 a) du 18.10.16, une présentation sur le suivi du projet CASA qui se veut aussi un tableau de bord exécutif au 29 septembre 2018.

Il présente les indicateurs de gestion et le suivi financier par livraison :

- Livraison 1 (L1) : la stratégie de déploiement sera modulée entre janvier et mars 2019, dans le respect des priorités du client. Le coût total de la livraison demeure à l'intérieur des coûts projetés.
- La livraison 2 (L2) : en planification. La confirmation des coûts de cette livraison se fera en novembre 2018.

Il n'y a rien à signaler en ce qui a trait au contrat avec l'Alliance.

Les invités présentent l'état d'avancement de la stratégie entourant la gestion du changement et les communications.

Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation. Ces derniers se disent satisfaits de l'avancement des travaux.

Monsieur François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information, quitte la séance.

3.2 Suivi du projet – Directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 b) du 18.10.16, un état de situation au 12 octobre 2018 sur la surveillance et les travaux d'audit pour le projet CASA.

Le directeur fait état des résultats des travaux d'audit du projet CASA réalisés pour la période du 1^{er} juin au 12 octobre 2018. Il rappelle qu'un retard est prévu dans les essais de la L1 et que celui-ci est dû principalement à des délais de développement de certaines fonctionnalités. Il confirme que ce retard est pris en charge et que la situation est sous contrôle. La haute direction joue son rôle et exerce un leadership fort.

Le directeur répond aux questions des membres et mentionne que, pour demeurer une plus-value pour le projet, sa direction poursuit ses travaux tout en portant une attention particulière :

- à la portée couverte par la solution;
- à la protection des renseignements personnels;
- au suivi des coûts et des bénéfices;
- aux obligations contractuelles de l'Alliance.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la leader du chantier solutions d'affaires CASA ainsi que le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal le 4 décembre 2018, à 15 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 10



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CVP n° 17

Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration

800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage

Le 4 décembre 2018, à 15 h

Adopté le 20 février 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Corinne Charette, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité de vérification et de la performance
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité de vérification et de la performance
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité de vérification et de la performance

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
- M^{me} Elaine Olivier, chef du Service de l'analyse de rentabilité et de la tarification administrative
- M. Danny Shields, directeur général principal de la vice-présidence aux technologies de l'information
- M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2018

Le procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2018 est adopté par les membres des comités sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres des comités font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, la chef du Service de l'analyse de rentabilité et de la tarification administrative et le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joignent aux membres des comités. Ce dernier se joint par visioconférence.

3.1 Suivi du projet – Chef de projet CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 a) du 18.12.04, un tableau de bord exécutif pour la période se terminant le 17 novembre 2018, en lien avec le projet CASA.

Le vice-président et chef de projet CASA parcourt la présentation et répond aux questions des membres. Il présente l'échéancier global par livraison. Aucun enjeu n'est soulevé.

En ce qui a trait aux indicateurs de gestion :

- livraison 1 : l'appréciation globale est au vert, car la clôture des étapes de réalisation et du plan de passage en production suivent une évolution normale;
- livraison 2 : l'appréciation globale est au jaune, car la planification détaillée est toujours en cours.

Le coût total de la L1 demeure à l'intérieur des coûts projetés. Il n'y a pas d'enjeu avec le partenaire. Les essais intégrés finaux sont terminés. Les dernières étapes de préparation pour la livraison sont en cours et avancent comme prévu. Les résultats des cycles d'essais permettent d'aller de l'avant avec le plan de passage en production. La stratégie de gestion du changement fonctionne bien.

Les travaux entourant la L2 pourront s'inspirer de ceux de la L1.

Les membres se disent satisfaits des résultats présentés.

3.2 Évaluation rentabilité – VPRHFP

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 b) du 18.12.04, une présentation sur l'évaluation de la rentabilité de CASA.

Le vice-président présente les principales hypothèses en lien avec les sujets suivants :

- Rentabilité du projet
- Échéancier du projet
- Contrat avec le partenaire
- Récupération des bénéfices

Il précise aussi qu'il y a des bénéfices stratégiques additionnels non quantifiés au projet, dont :

- l'amélioration de l'expérience client;
- la simplification du travail des employés par une technologie de pointe à valeur ajoutée.

Il conclut ce point en mentionnant que la rentabilité du projet se maintient et que l'actualisation des bénéfices du projet sera faite à chaque trimestre.

Madame Anne-Marie Croteau, membre du comité, quitte la séance.

3.3 Risques entourant le projet CASA – VPRHFP

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 c) du 18.12.04, un tableau présentant les risques entourant le projet CASA au 4^e trimestre 2018.

Le vice-président parcourt le tableau et répond aux questions des membres. En novembre 2018, 30 risques étaient suivis, dont :

- 25 évalués à faible;
- 5 évalués à moyen.

3.4 État de situation au 30 novembre 2018 – DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-3 d) du 18.12.04, une note sur les résultats des travaux d'audit et de surveillance réalisés pour la période du 13 octobre au 30 novembre 2018 ainsi qu'une synthèse de la 2^{ème} revue indépendante d'EY sur le projet.

Le directeur présente quelques constats dont :

- la haute direction assure un leadership fort;
- des rencontres de type « scrum » se tiennent à chaque semaine en présence de la DVIEP, de la présidente et chef de la direction, des vice-présidents et de la directrice des affaires juridiques afin d'être proactifs et agiles, le cas échéant.

La firme EY est pleinement satisfaite du plan d'action déposé à la suite de son premier rapport. Les travaux exécutés par le firme EY lors de leur 2^{ème} revue ont fait ressortir des points positifs et des pistes d'amélioration. Des recommandations ont été émises et un plan d'action sera déposé.

Le directeur confirme que la DVIEP poursuit ses travaux de surveillance et d'audit.

3.5 Rencontre des ministres – PCD

La présidente et chef de la direction informe les membres que le ministre des Transports a demandé un breffage dédié à CASA. Ce qui a été fait. Le ministre s'est dit très satisfait. Dans la foulée, il a demandé qu'une présentation du projet soit faite au ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale. Ce qui a aussi été fait. Ce dernier s'est montré fort enthousiaste envers le projet.

La chef du Service de l'analyse de rentabilité et de la tarification administrative ainsi que le directeur général des ressources humaines et de l'administration quittent la séance.

4. CHOIX DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019

Le directeur général principal de la vice-présidence aux technologies de l'information se joint aux membres des comités.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CVP-4 du 18.12.04, une présentation sur le choix des projets d'investissement pour 2019.

Les vice-présidents parcourent la présentation et répondent aux questions des membres pendant celle-ci. Ils dressent une synthèse des projets d'investissement pour 2019 :

- Poursuite des projets autorisés en 2018 : 23 projets pour 16,0 M\$
- Nouveaux projets 2019 :
 - 12 nouveaux projets identifiés pour 17,7 M\$
 - Enveloppe de 12,1 M\$ pour des projets à définir en cours d'année
- Projet CASA : 111,0 M\$

Les membres demandent que le tableau synthèse soit simplifié.

Les membres se disent en accord pour recommander au conseil d'administration l'adoption du budget pour des projets d'investissement totalisant 156,8 M\$ pour 2019, soit :

- 6,3 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
- 10,3 M\$ pour les projets administratifs

- 29,2 M\$ pour les projets de base en technologies de l'information
- 111,0 M\$ pour le projet CASA

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et le directeur général principal quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La date de la prochaine séance conjointe des comités est à confirmer.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 50

Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 01
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 20 février 2019, à 9 h
Adopté le 19 mars 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Corinne Charette, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier solution d'affaires du projet CASA, par téléphone

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres des comités sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2018

Le procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2018 est adopté par les membres des comités sans modification.

3. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2019

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des comités. Ils déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 19.02.20, le projet de plan travail 2019 du CTI-CAPV.

Les invités parcourent le projet de plan de travail avec les membres et répondent à leurs questions. Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes apporte des précisions qui se reflèteront dans une nouvelle version du plan de travail. Les membres se disent satisfaits du projet, incluant les modifications apportées, et approuvent le plan de travail tel que proposé.

4. CASA

La leader du chantier solution d'affaires du projet CASA se joint aux membres des comités, par téléphone.

4.1 Suivi du projet

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 a) du 19.02.20, une présentation sur le tableau de bord exécutif en lien avec le projet CASA pour la période se terminant le 26 janvier 2019.

Les invités parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions. En ce qui a trait aux indicateurs de gestion :

- livraison 1 (L1) : la période de rodage se déroule mieux qu'anticipé;

- livraison 2 (L2) : le référencement est en finalisation.

Le coût total de la L1 demeure à l'intérieur des coûts projetés, en incluant le déploiement progressif.

La gestion du contrat entre la Société et l'Alliance ne présentent pas d'enjeu.

À ce jour, tous les employés de la Société ont accès au système. Un tiers de ceux-ci l'ont déjà utilisé pour effectuer une transaction. Le soutien aux utilisateurs se passe mieux qu'envisagé. La prise en charge des demandes de soutien se fait à l'intérieur de 24 heures.

Le propriétaire confirme que la solution de la L1 fonctionne et que les équipes se l'approprient.

Fortes des enseignements tirés de la L1, les équipes du projet CASA, de la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance, de la vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier, de la vice-présidence au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, de la vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et de la vice-présidence aux technologies de l'information travaillent à développer la première version du plan de déploiement de la L2. La 1^{er} version de ce livrable est prévue pour le mois de mai 2019.

L'appréciation globale de EY et de SAP suit une évolution normale.

La leader du chantier solution d'affaires du projet CASA quitte la séance.

4.2 Vue intégrée – Risques sommaires du projet CASA

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 b) du 19.02.20, un tableau sur la synthèse des risques entourant la gestion du projet CASA pour le premier trimestre de 2019.

Le vice-président parcourt le tableau et répond aux questions des membres. De manière générale, l'évaluation des risques se présente ainsi :

- Risques du projet (L1) : faible
- Risques liés au déploiement (L1) : moyen
- Gestion contractuelle : faible
- Risques financiers : faible
- Sécurité de l'information : faible

L'évaluation des risques du projet pour la L2 est à venir. Elle est prévue pour le mois de mars 2019.

4.3 État de situation au 14 février 2019

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 c) du 19.02.20, une note sur la surveillance et l'audit du projet CASA au 14 février 2019.

Le directeur parcourt la note avec les membres et répond à leurs questions. Il rappelle que sa direction assiste aux comités de direction de la Société, notamment, et qu'elle peut ainsi apprécier les échanges tenus sur le projet CASA.

Il précise que les membres de son équipe ont pu prendre connaissance du plan d'action développé en réponse à la deuxième revue de qualité réalisée par la firme EY et que les actions mises de l'avant devraient répondre aux recommandations émises. Les membres du comité se questionnent sur les enjeux de disponibilité des ressources humaines en technologie de l'information affectées à la phase 2 du projet. La direction reviendra sur ce dossier lors de la prochaine séance.

La direction poursuit également ses travaux pour s'assurer que la portée contractuelle et les coûts de la L1 sont respectés.

5. RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONELLES (VOLET TI)

5.1 Technologies de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-5 a) du 19.02.20, une note et un tableau sur la gestion intégrée des risques 2018 en lien avec les risques opérationnels en ressources informationnelles – Volet technologies de l'information.

Le vice-président et chef de projet CASA parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions. Il présente la mise à jour des risques de 2018 en matière de technologies de l'information. Cette évaluation révèle que :

- aucun risque n'est élevé;
- 3 risques ont été revus à la baisse;
- 6 risques ont été fermés.

5.2 Sécurité de l'information

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-5 b) du 19.02.20, un tableau sur l'analyse des risques en sécurité de l'information.

Le vice-président parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions.

Vingt-neuf risques sont suivis en sécurité de l'information. Ils sont évalués ainsi :

- 25 risques sont faibles;
- 4 risques sont moyens;
- aucun risque n'est élevé.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe se tiendra à Montréal, le 4 juin 2019, à 10 h 30.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres des deux comités se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 05

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 02
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 19 mars 2019, à 12 h 45
Adopté le 4 juin 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Corinne Charette, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, par téléphone
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^e Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier Affaires de CASA

1. **PRÉLIMINAIRES**

1.1 **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2.1 **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2019**

Le procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 **Plan de travail**

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. **CASA – ÉTAT DE SITUATION DE LA L2**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, la directrice des affaires juridiques et la leader du chantier Affaires de CASA se joignent aux membres. Le premier invité est au téléphone.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 19.03.19, un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

À l'occasion de la séance conjointe du comité des technologies de l'information et du comité actif-passif et vérification du 20 février 2019, les membres avaient exprimé leur préoccupation en lien avec les coûts, les ressources humaines et l'échéancier du projet CASA. La présente séance a pour but de répondre à cette préoccupation.

Les invités dressent un état de la situation. Le 31 décembre 2018, la Société et l'Alliance ont convenu de procéder à des revues d'assurance qualité conjointes sur la portion « permis et immatriculation » du projet CASA avec deux équipes d'experts indépendantes d'IBM.

Résultats

Parmi les résultats issus des travaux, notons :

- 800 000 heures supplémentaires par rapport à la proposition initiale, soit :
 - 600 000 heures pour le fournisseur
 - 200 000 heures pour la Société

Cet écart s'explique principalement par :

- l'utilisation de métriques d'évaluation et d'analyse avec les standards de l'industrie et non pas en fonction de la situation réelle (600 000 heures).

L'exercice a permis de dégager une compréhension commune de la situation. Sur les bases de celle-ci, la Société et IBM sont parvenus à une entente de principe qui confirme le nombre d'heures à faire.

Stratégie globale

La portée et la capacité sont des conditions indispensables pour mettre les fonctionnalités de la livraison 2 (L2) en service. La planification de ces éléments devant être réévaluée, une livraison en octobre 2020 est à risque. Ainsi, une nouvelle stratégie globale sera présentée aux membres en juin 2019.

Rentabilité

La rentabilité du projet n'est pas à risque.

La firme Ernst & Young (EY) fera sa 3^e revue sur le projet. Elle couvrira, notamment, pour la L2 :

- la capacité, autant pour la Société que pour l'Alliance;
- la disponibilité et la compétence des ressources de l'Alliance à réaliser le plan tout en transférant l'expertise aux équipiers de la Société.

Le rapport d'EY sera présenté aux membres du CTI-CAPV le 4 juin 2019. À la lumière des résultats, il sera alors décidé si le rapport doit être soumis au conseil d'administration.

Les membres se disent satisfaits de l'information reçue.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice des affaires juridiques et la leader du chantier Affaires de CASA quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINES SÉANCES

Les prochaines séances sont prévues comme suit :

- CTI : 11 avril, à 9 h
- CTI-CAPV : 4 juin, à 10 h 30

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 H 50

Signature of _____

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 03
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 4 juin 2019, à 9 h 30
Adopté le 17 septembre 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, observateur
- M^{me} Louise Turgeon, observatrice
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, par téléphone
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier Affaires de CASA
- M. Sylvain Cloutier, leader du bureau de programme CASA et directeur général de la planification et de la performance par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules

E/Y :

- M. Sylvino Mezzari, associé délégué en services consultatifs
- M. Sébastien René, associé en services consultatifs

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 mars 2019

Le procès-verbal de la séance tenue le 19 mars 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la leader du chantier Affaires de CASA, le leader du bureau de programme CASA et directeur général de la planification et de la performance par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres. Le premier invité se joint au groupe par téléphone.

3.1 Étapes de la livraison 2

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 19.06.04, un schéma résumant les étapes de la livraison 2 (L2) de CASA.

La leader du chantier Affaires de CASA rappelle certaines étapes déterminantes de la L2, dont :

- la confirmation de la portée;
- l'intégration de Contrôle routier Québec;
- la conclusion d'une entente de principe entre l'Alliance et la Société sur le nombre d'heures à réaliser.

Elle situe les présentations qui ont été et qui seront faites aux membres, lors de la présente séance et de celles à venir.

3.2 Rapport E/Y – 3^e revue

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que l'associé délégué en services consultatifs et l'associé en services consultatifs, ces deux derniers de la firme E/Y, se joignent aux membres.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 19.06.04, la troisième revue du projet CASA, réalisée par la firme E/Y.

Les invités présentent la portée des travaux de la troisième revue d'E/Y. La firme s'est concentrée sur trois questions, soit :

1. Est-ce que les profils de compétences pour l'ensemble des ressources CASA sont adéquats pour livrer la solution contenant toutes les fonctionnalités attendues?
2. Est-ce que la replanification de la L2 risque d'impacter la qualité des travaux?
3. Est-ce que la vélocité requise pour terminer dans les échéanciers est soutenable pour l'équipe CASA et en lien avec l'équilibre entre la réalisation du projet et la mobilisation des équipiers, ainsi que les hypothèses de livraison du projet?

Pour répondre à ces questions, la firme a tenu des entrevues avec des membres du projet CASA. Les invités mentionnent avoir relevé plusieurs points positifs et identifié des dimensions de risques requérant une attention particulière afin d'éviter des impacts potentiels sur la livraison et l'acceptation future du projet.

Pour chaque observation, la firme suggère une ou plusieurs recommandations qui permettraient d'atténuer l'incidence dite négative des risques soulevés.

Les invités parcourent le document et répondent aux questions des membres tout au long de leur présentation.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la leader du chantier Affaires de CASA, le leader du bureau de programme CASA et directeur général de la planification et de la performance par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

3.3 Huis clos des membres avec E/Y

Les membres se réunissent à huis clos avec l'associé délégué en services consultatifs et l'associé en services consultatifs, de la firme E/Y.

L'associé délégué en services consultatifs et l'associé en services consultatifs, de la firme E/Y, quittent la séance.

3.4 Suivi du projet

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la leader du chantier Affaires de CASA, le leader du bureau de programme CASA et directeur général de la planification et de la performance par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres. Le premier invité se joint au groupe par téléphone.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 c) du 19.06.04, une présentation sur le suivi du projet CASA, pour la période se terminant le 18 mai 2019.

La leader du chantier Affaires de CASA démontre que le plan d'action de la livraison 2 (L2) de CASA fonctionne et que la vitesse progresse.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance mentionne que le défi de la dotation, de la montée en compétence et de l'expertise demeure un enjeu afin d'atteindre les objectifs du projet dans un contexte de rareté des ressources spécialisées en TI. Il précise que la Société ne fait cependant aucun compromis sur la qualité des ressources. Il confirme que le volet ressources humaines du projet représente un enjeu qui aura une incidence sur l'échéancier. Il réitère l'importance d'établir cet échéancier en fonction de la capacité disponible.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier informe les membres de la mise en place d'un Bureau de la transformation de la L2 qui regroupe les trois vice-présidences affaires. Les ateliers d'appropriation de la L2 par les lignes d'affaires sont terminés et la V0 du plan de déploiement a été produite.

Les invités concluent en mentionnant que les défis de la L2 sont identifiés et que la direction est en action pour y répondre. Ils réitèrent leur confiance en l'équipe de gestion du projet.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules quittent la séance.

3.5 État de situation – DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 d) du 19.06.04, une note présentant un état de situation réalisé par sa direction et portant sur la surveillance et l'audit du projet CASA.

Le directeur rend compte des résultats des travaux d'audit et de surveillance réalisés pour la période du 15 février au 31 mai 2019. En lien avec la livraison 1 (L1), l'équipe travaille actuellement à documenter la portée prévue du projet versus la portée livrée.

En ce qui a trait à l'augmentation importante des efforts pour la L2, les auditeurs surveilleront notamment les taux horaires facturés ainsi que le traitement financier des travaux qui devraient être réalisés à coût nul par l'Alliance.

Le troisième rapport réalisé par la firme E/Y a été analysé et apprécié par la direction. Cette dernière assurera un suivi sur la mise en œuvre du plan d'actions donnant suite aux recommandations du rapport.

La direction poursuivra ses travaux tout en portant une attention particulière à la révision de l'échéancier de la L2 pour s'assurer de son réalisme et de sa faisabilité. Une attention sera aussi accordée à la mise à jour des coûts ainsi qu'à celle du cadre financier.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la leader du chantier Affaires de CASA ainsi que le leader du bureau de programme CASA et directeur général de la planification et de la performance par intérim quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Québec, le 17 juin 2019, à 15 h 45.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 15



Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 04
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 17 juin 2019, à 15 h 45
Adopté le 17 septembre 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Corinne Charette, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, observateur
- M^{me} Louise Turgeon, observatrice
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale des finances et du contrôle organisationnel

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PLAN DE TRAVAIL

2.1 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ainsi que la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joignent aux membres.

3.1 Bilan des investissements au 31 décembre 2018

Les vice-présidents déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 19.06.17, un bilan au 31 décembre 2018 sur les projets d'investissement.

Ils mentionnent que le bilan des investissements 2018 regroupe les types de projets suivants :

- postes et aires de contrôle routier;
- projets administratifs;
- projets en technologie (plan de base);
- CASA.

L'investissement réel pour 2018 est de 114,8 M\$. Il s'agit de 29,3 M\$ de moins que ce qui avait été budgété. Cet écart s'explique par des coûts moindres et des reports à 2019. Le résumé financier pluriannuel, pour le portefeuille global au 31 décembre 2018, présente une libération globale anticipée de 6,7 M\$.

4. ÉVALUATION DE LA RENTABILITÉ CASA ET MISE À JOUR DU CADRE FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ

Les vice-présidents déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 19.06.17, une présentation sur l'évaluation de la rentabilité de CASA et une mise à jour du cadre financier de la Société.

Les bénéfices du projet, selon une évaluation préliminaire réalisée en mai 2019, seraient de 832 M\$. À cette somme s'ajoutent des bénéfices non quantifiables tels :

- l'amélioration de l'expérience client;
- la simplification du travail pour des employés.

L'exercice en lien avec la rentabilité permet de conclure, notamment, que :

- le projet maintient sa rentabilité avec une livraison d'ici 2023;
- il n'y a aucun enjeu contractuel;
- le remboursement du déficit cumulé de la Société demeure conforme à l'entente avec le ministère des Finances;
- il n'y a aucune augmentation de tarif administratif pour les citoyens.

Les indicateurs clés pour établir une date de livraison sont :

- un échéancier qui demeure crédible pour rester mobilisant pour les équipes;
- un partenaire d'affaires qui doit rester impliqué.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que la directrice générale des finances et du contrôle organisationnel quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Montréal, le 16 octobre 2019, à 11 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 10

A large black rectangular redaction box covering the signatures of the President and the General Secretary.

Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 05
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 17 septembre 2019, à 9 h
Adopté le 3 décembre 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Myriam Régnier, directrice des relations gouvernementales et du soutien administratif

PAR VISIOCONFÉRENCE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

SONT ABSENTS :

- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le président du comité actif-passif et vérification constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

En raison de l'absence du secrétaire général, l'adjointe au secrétaire général est désignée pour le remplacer conformément au Règlement sur la gouvernance de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption des procès-verbaux de séances antérieures

Sur proposition formulée, les procès-verbaux des séances tenues les 4 et 17 juin 2019 sont adoptés par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Suivi de la livraison 2

Les vice-présidents déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 19.09.17, une présentation sur le suivi du projet CASA.

Les vice-présidents font un retour sur l'échéancier global préliminaire du projet CASA. Ils présentent les travaux réalisés depuis la plus récente séance, soit depuis le 4 juin 2019, dont l'exercice de planification visant à déterminer la date optimale pour le déploiement de la L2. Ils informent les membres que celle-ci a été établie au 31 décembre 2021 et expliquent pourquoi.

Les vice-présidents tracent le portrait des risques de la L2 actualisés au 9 septembre 2019. Il est démontré que :

- 73 % des risques sont évalués à faible;

- 27 % des risques sont évalués à moyen;
- aucun risque est évalué à élevé.

Les vice-présidents présentent l'échéancier global produit, avec la date de déploiement établie, de la L2. Aussi, ils brossent le portrait de l'évolution des efforts.

Les invités présentent différents éléments en lien avec la rentabilité CASA et concluent ce volet de la présentation avec ces énoncés :

- la rentabilité du projet de 6,3 % considère l'utilisation à 100 % des contingences et une livraison de la L2 en décembre 2021;
- aucun enjeu contractuel;
- aucune augmentation de tarif administratif pour le citoyen;
- aucune demande budgétaire additionnelle pour 2019;
- les discussions relatives au partenariat d'affaires sont en cours et devraient se terminer d'ici décembre 2019;
- prochaine mise à jour : décembre 2019.

Les membres posent des questions et les invités y répondent. À la lumière des échanges tenus, il est convenu que la façon de présenter certains contenus financiers soit revue pour la prochaine séance, soit celle du 3 décembre 2019.

Les membres se disent satisfaits des travaux menés et de l'information reçue. Il se disent favorables à ce qu'une présentation similaire soit faite à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

3.2 État de situation de la DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 19.09.17, une note d'information sur l'état de situation de sa direction au 12 septembre 2019 concernant l'audit et la surveillance du projet CASA.

Le directeur explique que l'exercice a pour but de rendre compte des résultats des travaux d'audit et de surveillance de CASA réalisés pour la période du 1^{er} juin au 12 septembre 2019.

Le directeur mentionne que, selon la dernière analyse de risques, la L1 devrait être complétée dans les prochains mois, comme prévu. Il informe les membres que les auditeurs ont entamé les travaux relatifs aux contrôles liés à la sécurité de l'information, à la protection des renseignements personnels ainsi qu'aux contrôles financiers de la L1.

Il précise que sa direction s'est assurée que le plan d'action faisant suite aux recommandations de la troisième revue d'EY avait été pris en charge par le bureau de projet.

La direction poursuit ses travaux de surveillance et d'audit tout en portant une attention particulière à la faisabilité de la Solution, notamment.

Les membres se disent satisfaits de l'information reçue.

Madame Louise Turgeon, membre, quitte la séance.

4. RISQUES DE DIVULGATION DE DONNÉES SENSIBLES – PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 19.09.17, une note ainsi qu'une présentation sur les risques de divulgation de données sensibles – Protection des renseignements personnels.

Les invités rappellent qu'au cours des derniers mois, des événements relatifs à la sécurité de l'information numérique se sont produits dans des entreprises tant privées que publiques. Ils mentionnent que la Société n'est pas à l'abri de ce type d'incidents.

Ils informent les membres que dès le premier événement, la Société a mis en place une table de travail afin d'analyser l'état des lieux, de réévaluer les risques et de proposer des mesures appropriées.

Ils présentent les travaux et les actions des trois lignes de maîtrise qui sont :

- 1^{re} ligne : vice-présidence aux technologies de l'information;
- 2^e ligne : vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance;
- 3^e ligne : direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Les invités élaborent sur les risques sous-jacents qui ont été analysés, soit :

- usurpation d'identité et fraude;
- copie non autorisée de données sensibles;
- exfiltration des données.

Ils précisent que, à la suite des travaux de la table, le niveau de risque initialement évalué à « moyen » (janvier 2019) demeure inchangé.

En conclusion, les invités mentionnent que :

- la Société gère bien les risques associés à la divulgation de données sensibles;
- plusieurs mécanismes de gouvernance sont en place afin d'assurer la sécurité de l'information numérique;
- la Société s'est bien outillée depuis les cinq dernières années et qu'elle continue d'investir en la matière.

Toutefois, ils précisent que, malgré tous les processus en place, la Société n'est pas à l'abri de gestes malveillants. Ainsi, elle demeure alerte et prend au sérieux toute information portée à sa connaissance.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent. Les membres se disent satisfaits de l'information reçue.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA quittent la séance.

5. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance est prévue à Montréal, le 16 octobre 2019, à 11 h.

7. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

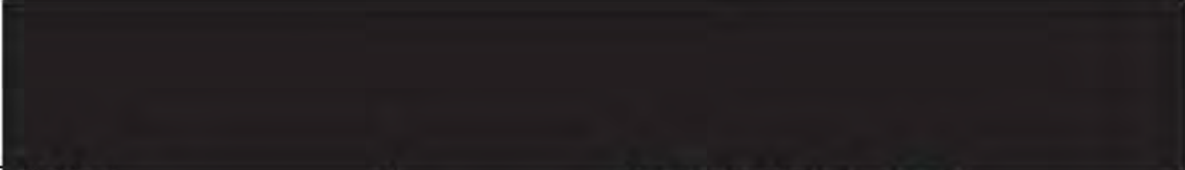
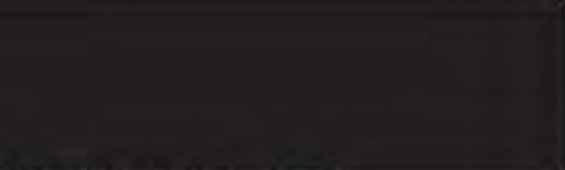
8. **HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres se réunissent à huis clos.

10. **LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30**


Président
Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 06
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 3 décembre 2019, à 11 h
Adopté le 13 février 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier solutions d'affaires CASA, par visioconférence
- M. Sylvain Cloutier, leader du bureau de programme CASA, par visioconférence
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Catherine Desrosiers, chef de service des ressources humaines, par visioconférence

1. **PRÉLIMINAIRES**

1.1 **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2.1 **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 septembre 2019**

Le procès-verbal de la séance tenue le 17 septembre 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 **Plan de travail**

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. **SUIVI DU PROJET CASA**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, la leader du chantier solutions d'affaires CASA, le leader du bureau de programme CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité. La leader du chantier solutions d'affaires CASA et le leader du bureau de programme CASA sont en visioconférence.

3.1 **Suivi du projet**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 19.12.03, une présentation sur le suivi du projet CASA – Tableau de bord exécutif pour la période se terminant le 16 novembre 2019.

Le vice-président et chef de projet CASA introduit le sujet avec la présentation des travaux réalisés depuis le 17 septembre 2019 et de l'échéancier global du projet.

Il présente les indicateurs de gestion de la L2, en précisant qu'un plan d'action est mis en place pour chacun des bloquants, les grands jalons du plan global par activité, le suivi financier global ainsi que les risques, notamment ceux pour lesquels l'appréciation a été réévaluée. Au cumul, ce sont trois risques qui sont évalués à faible, huit risques qui sont évalués à modéré et aucun risque n'est

Il présente le suivi de la revue d'assurance qualité d'EY où 13 actions sont terminées et neuf sont en cours. Il précise que ces dernières devraient être terminées d'ici janvier 2020.

Il mentionne que, depuis le 15 novembre 2019, le Centre de support est reconnu comme Centre d'expertise – Certification primaire.

Les membres félicitent les équipes pour cette belle réalisation et tout le travail accompli.

Des préoccupations sont soulevées par les membres. Celles-ci sont répondues ou seront adressées lors des prochains comités.

La Direction fait état de l'avancement des travaux sur la réconciliation des écarts et répond aux questions des membres en spécifiant que les résultats et les impacts seront présentés à la séance du 13 février 2020.

Le leader du chantier solutions d'affaires CASA et le leader du bureau de programme CASA quittent la séance.

3.2 État de situation DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 19.12.03, une note sur l'audit et la surveillance du projet CASA, au 29 novembre 2019.

Le directeur brosse un portrait de l'état de situation concernant la surveillance et l'audit du projet CASA. Parmi les éléments mentionnés, notons que :

- le déploiement de la L1 se poursuit;
- la réalisation du plan d'action donnant une suite aux recommandations d'EY suit son cours;
- le plan de contingence n'a pu être testé entièrement dans l'éventualité qu'une reprise informatique de CASA soit nécessaire à la suite d'un sinistre – des mesures compensatoires devraient permettre de maintenir le risque à un niveau acceptable;
- la Solution livrée ne journalise pas l'accès aux données personnelles consultées par les utilisateurs et que la Société ne détient pas les habilitations de sécurité pour certaines ressources externes qui possèdent des droits d'accès à des données confidentielles – des mesures compensatoires sont prévues afin de réduire les risques;
- des données personnelles concernant les employés de la Société ont été copiées dans un environnement de développement de CASA qui ne possède ni contrôle d'accès, ni journalisation adéquate – l'accès à ces données a été immédiatement bloqué et une analyse d'impacts est en cours;
- les contrôles liés à la sécurité de l'information, à la protection des renseignements personnels ainsi que les contrôles financiers de la L1 se poursuivent;
- des enjeux de performance ont été constatés lors de l'exécution de certaines transactions et que la situation est prise en charge;
- les sous-contractants de l'Alliance ont leur autorisation de contracter émise par l'Autorité

Le directeur mentionne que sa direction considère toujours que les hypothèses supportant les coûts, les bénéfices et l'échéancier pour la mise en œuvre de la Solution représentent des cibles ambitieuses. Il ajoute que sa direction poursuit ses travaux de surveillance et d'audit.

Des échanges s'ensuivent. Des questions sont soulevées par les membres et des réponses sont apportées.

Les membres se disent préoccupés par les mécanismes de protection des renseignements personnels. L'équipe reviendra auprès d'eux pour leur présenter ce qui a été mis en place.

4. **PROJETS D'INVESTISSEMENT 2020**

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et la chef de service du bureau de la transformation VPTI se joignent aux membres du comité. Cette dernière est en visioconférence.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 19.12.03, une présentation sur le choix des projets d'investissement 2020.

Ils présentent une synthèse des projets d'investissement pour lesquels le budget 2020 s'élève à 141,1 M\$, soit :

- Poursuite des projets autorisés en 2019 et avant : 29 projets pour 40,1 M\$.
- Nouveaux projets 2020 :
 - 20 nouveaux projets identifiés pour 9,8 M\$;
 - enveloppe de 3,5 M\$ pour des projets en TI à définir en cours d'année.
- CASA : 87,7 M\$.

Ils présentent les projets d'investissement 2020 et leurs bénéfices.

Des questions sont soulevées par les membres et des réponses y sont apportées.

Les membres félicitent les équipes pour le travail effectué et la clarté de l'information présentée.

Les membres se disent en accord pour recommander au conseil d'administration l'adoption du budget pour des projets d'investissement de 141,1 M\$ pour 2020, soit :

- 8,2 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier;
- 18,6 M\$ pour les projets administratifs;
- 26,6 M\$ pour les projets de base en technologies de l'information;
- 87,7 M\$ pour le projet CASA.

5. GESTION DES INCIDENTS ET PLAN DE REPRISE – RAPPORT D'AUDIT

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-5 du 19.12.03, une note sur les observations de sa direction en lien avec l'audit interne portant sur la gestion des incidents et sur le plan de reprise de la Société.

Le directeur rend compte des observations que sa direction a relevées au cours de l'audit portant sur la gestion des incidents liés aux technologies de l'information et sur le plan de reprise de la Société, soit :

- le processus de gestion des incidents s'inspire des bonnes pratiques en la matière; malgré cela :
 - le processus pour déterminer la priorité de résolution peut parfois ne pas être optimal;
 - l'évaluation de la performance ainsi que la reddition de comptes pourraient ne pas être alimentées par une information exhaustive, complète, accessible et juste;
- la portée du plan de reprise informatique n'a pas fait l'objet d'une révision récente et certaines procédures de reprise informatique ne sont pas maintenues à jour ou sont inexistantes.

Il précise que la vice-présidence aux technologies de l'information ainsi que la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance ont accueilli favorablement ces observations, que celles-ci sont prises en charge et que sa direction continuera à porter une attention particulière à la gestion des incidents et au plan de reprise dans la poursuite de ses travaux.

6. PLAN DE TRAVAIL 2020 - APPROBATION

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-6 du 19.12.03, un projet de plan de travail 2020 pour le comité.

Ils présentent le projet de plan de travail 2020 pour le comité conjoint. Des échanges s'ensuivent et le plan est approuvé par les membres.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quittent la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 07
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 13 février 2020, à 10 h
Adopté le 19 mars 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, par visioconférence
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale des finances et du contrôle organisationnel
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONNELLES (VOLET TI) ET RISQUES NUMÉRIQUES

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA se joint aux membres du comité par visioconférence. Il dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 20.02.13, un sommaire sur les risques opérationnels des ressources informationnelles en TI pour 2020.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les risques opérationnels des ressources informationnelles pour le premier trimestre de 2020. Ces risques, au nombre de 12, sont répartis selon quatre catégories, soit :

- Le volet « Gouvernance » – Évaluer, diriger, surveiller et mesurer. Aligner, planifier, organiser et concevoir
 - il y a cinq risques suivis, trois sont évalués à moyen et deux sont évalués à faible
- Le volet « Conception » – Aligner, planifier, organiser et concevoir
 - il y a trois risques suivis, ils sont tous évalués à faible
- Bâtir, acquérir et implanter
 - il y a un risque suivi, il est évalué à moyen
- Opérer, maintenir et soutenir
 - il y a trois risques suivis, ils sont tous évalués à faible

Pour les risques évalués à moyen, le vice-président et chef de projet CASA présente les contrôles mis en place. Il brosse un portrait des risques fermés.

Tout au long de la présentation, des questions sont posées par les membres et le vice-président et chef de projet CASA y répond.

Les risques de sécurité numérique sont présentés à huis clos.

4. CASA – RÉCONCILIATION DES ÉCARTS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 20.02.13, une présentation sur les travaux de réconciliation CASA.

D'entrée de jeu, les invités informent les membres que la présentation porte sur un seul aspect du projet CASA, soit les travaux de réconciliation entourant les écarts de compréhension entre la Société et l'Alliance, et ce, pour assurer le succès du projet.

Ils mentionnent que l'ensemble des objets en écart de compréhension a été recensé et classé en cinq familles et ils présentent le potentiel de réconciliation de chacune. Ces cinq familles sont :

- impact du nouveau plan détaillé sur l'échéancier et les efforts;
- changement aux hypothèses critiques de travail;
- expertises spécialisées à conserver;
- complexité des travaux;
- cycle de réalisation.

Ils précisent que la Société et l'Alliance ont convenu de poursuivre leur réflexion sur :

- la portée;
- la vitesse;
- les options pour diminuer le niveau de risque.

Des discussions s'ensuivent. Des questions sont posées. Des réponses sont apportées dans l'immédiat, d'autres pourront l'être à l'occasion des séances à venir.

Il est demandé de prévoir une séance supplémentaire du comité conjoint au mois de mai pour que les membres puissent avoir une vue d'ensemble du projet avant l'été. Dans cet ordre d'idées, il est aussi demandé de prévoir une séance du conseil d'administration ce même mois afin qu'un portrait global du projet soit également présenté à l'ensemble des membres du conseil.

Il est proposé de camper le mandat d'EY sur des aspects plus ciblés du projet afin d'obtenir leur rapport avant la séance de mai.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale des finances et du contrôle organisationnel quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Québec, le 18 mars 2020, à 13 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quitte la séance.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

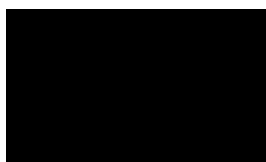
9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 15



Présidente



Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 08
Tenue par téléphone en raison de la COVID-19
Le 19 mars 2020, à 10 h 30
Adopté le 7 mai 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

En remplacement du secrétaire général, l'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 février 2020

Le procès-verbal de la séance tenue le 13 février 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

3.1 Suivi du projet

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 20.03.19, une présentation sur le suivi du projet CASA – Tableau de bord exécutif.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA fait un retour sur le positionnement de CASA, plus précisément sur :

- échéancier et portée;
- couverture d'affaires d'une sélection de progiciel de gestion intégré;
- choix d'une solution du marché.

Il présente l'échéancier du projet dans son entièreté. Il fait un survol des éléments financiers et précise les obligations associées au contrat avec l'Alliance.

Il présente les grands jalons du plan global de la L2 par activité ainsi que leur appréciation, soit :

- conversion : au vert;

- infrastructure : au vert;
- tests intégrés :
 - o mécanique d'essais et de suivi ainsi que principaux outils d'essais : au vert;
 - o sous-processus d'affaires à tester : au jaune;
- sécurité : au vert;
- gestion du changement et formation : au vert;
- cycles de réalisation : entre le jaune et le rouge, car les résultats sont moins élevés que prévu mais un plan d'actions est en place pour corriger la situation.

Il indique que les équipes du Bureau de la transformation L2 réalisent les travaux d'appropriation des changements, tel que prévu.

Il souligne que le chemin critique du projet est dicté par la capacité à développer, à tester et à fermer les RICEFW. Il mentionne que le projet ne prévoit pas être en mesure de livrer l'ensemble des 1 423 RICEFW pour le 31 décembre 2021, ce qui représente un enjeu. Il présente alors des mesures de mitigation consistant essentiellement à reporter la fermeture de quelque 700 RICEFW après le 31 décembre 2021.

Des discussions s'ensuivent. Compte tenu de la situation, avec une variable inconnue qu'est le Coronavirus notamment, les membres recommandent aux équipes de se concentrer sur le « cœur de la solution », de se fixer des cibles plus sécuritaires afin de s'octroyer le maximum de latitude possible. Dans cet ordre d'idées, les membres demandent que la Direction leur revienne, au moment opportun, avec un scénario qui tient compte des nouvelles réalités, dont celle imposée par la pandémie de COVID-19.

3.2 État de situation – DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 20.03.19, une note sur l'état de situation réalisé par sa direction au 13 mars 2020 – audit et surveillance du projet CASA.

Le directeur parcourt la note. Au moment de présenter l'état de situation, il mentionne notamment que :

- Les équipiers du projet entrevoient des risques en lien avec l'échéancier de la L2. Ils n'étaient pas informés à ce moment-là de la réflexion en cours quant à l'adoption d'une stratégie progressive. Il est prévu de leur transmettre l'information d'ici le 30 avril 2020.
- Le contrat avec la firme externe EY prévoit quatre revues. Toutefois, il a été décidé d'en ajouter afin d'assurer une saine gestion des risques. Le directeur dit être à l'aise avec la démarche.

Les membres posent des questions. Le directeur y répond.

3.3 Lignes de presse

Le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général a fait déposer au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 c) du 20.03.19, les lignes de presse sur la modernisation des systèmes de services et processus d'affaires.

La Direction mentionne que les lignes de presse déposées pour information aux membres, sont celles qui ont été transmises au ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale et au ministre des Transports.

Les membres posent des questions et la Direction y répond.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Québec, le 7 mai 2020, à 9 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES (pour les deux comités)

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

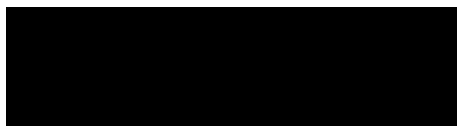
Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quitte la séance.

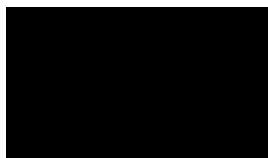
7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION (pour les deux comités)

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES (pour les deux comités)

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30

Président

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 09
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 7 mai 2020, à 9 h
Adopté le 10 septembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 mars 2020

Le procès-verbal de la séance tenue le 19 mars 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA – SUIVI

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 20.05.07, une présentation sur l'état de situation du projet CASA.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA rappelle le contexte général dans lequel s'inscrit le projet compte tenu de la pandémie de COVID-19.

Il mentionne que cette situation n'entraîne pas d'enjeu de gestion puisque le cadre agile que le projet s'est donné permet de suivre les différents indicateurs et d'assurer le maintien de la performance des équipes en télétravail.

Ainsi, la vélocité est maintenue malgré le contexte. Toutefois, ce dernier empêche de monter en vélocité aussi rapidement que planifié.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA présente les cinq enjeux qui représentent un frein à l'augmentation de la vélocité des équipes, soit :

- la disponibilité des ressources internes;
- la disponibilité des superutilisateurs;
- la disponibilité des partenaires d'affaires;

- la disponibilité des ressources de l'Alliance;
- la capacité de la récurrence.

Des plans d'action sont en cours pour répondre à chacun d'eux.

Il présente l'impact des enjeux sur le chemin critique du projet et mentionne que la planification actuelle doit être revue pour tenir compte de ceux-ci. Il précise que les hypothèses ainsi que les métriques pour l'ajustement du plan seront revues par la firme EY.

Ainsi, deux scénarios sont à l'étude, soit :

- la replanification de la livraison 2;
- la mise sur pause du projet et la replanification.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA précise que les deux scénarios à l'étude seront documentés de façon équivalente pour permettre une décision éclairée et basée sur des faits.

Une recommandation sera faite aux membres lors de la séance du 11 juin 2020, puis au conseil d'administration (CA) le 18 juin 2020.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA présente comment sont travaillées les relations commerciales avec l'Alliance ainsi que les prochaines étapes du projet.

Tout au long de la présentation des questions ont été posées par les membres et des réponses leur ont été apportées.

Il est convenu de présenter l'information aux membres du CA à l'occasion de la séance du 12 mai 2020.

Les membres félicitent les équipes pour le travail accompli dans le contexte de la pandémie.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA quitte la séance.

4. COVID-19 - SUIVI

La présidente et chef de direction (PCD) fait un état de situation sur la COVID-19, à la Société, en mentionnant qu'elle le fera aussi à l'occasion du CA du 12 mai 2020.

Employés

La PCD mentionne qu'il y a 25 employés qui ont été testés positifs à la COVID-19 à ce jour. De ceux-ci, 23 personnes sont guéries et deux autres sont en voie de guérison. Cette situation ne représente toutefois aucun risque sur la continuité des affaires.

Services à la clientèle

Depuis le 20 avril dernier, un seul secteur est toujours en reprise progressive de ses services, offerts sur rendez-vous seulement, à tous les clients en matière de permis et d'immatriculation.

La PCD souligne que, pour éviter aux clients de se déplacer, il a été décidé de réimprimer les permis de conduire échus, avec la photo actuellement au dossier. Avec une capacité d'imprimer 5 000 permis par jour, l'inventaire cumulé de près de 100 000 unités est prévu se résorber d'ici le 30 juin 2020.

L'enjeu actuel est l'amélioration de l'accès aux services téléphoniques pour obtenir un rendez-vous. Des solutions seront implantées dès la semaine prochaine pour améliorer la situation. Parmi ces solutions, notons :

- le passage d'une ligne téléphonique unique à trois lignes, soit :
 - o particuliers;
 - o entreprises;
 - o information générale;
- l'accès à un carnet de prise de rendez-vous sur le Web qui sera déployé entre le 13 et le 30 mai 2020.

D'ici le 30 juin 2020, il est visé d'augmenter la capacité pour être en mesure de répondre aux clients dans un délai raisonnable tant au téléphone qu'aux comptoirs, dont ceux de nos mandataires qui réouvrent progressivement.

De plus, la stratégie de communication continue d'être ajustée au fur et à mesure pour supporter les opérations et bien accompagner les clients.

Autre point de suivi

Le bilan routier 2019 sera rendu public le 8 mai 2020 par voie de communiqué de presse.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quitte la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Québec, le 11 juin 2020, à 13 h.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quitte la séance.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

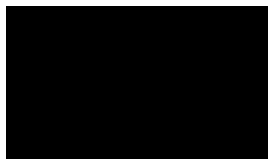
Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H

Présidente



Secrétaire général

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 10
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 11 juin 2020, à 13 h
Adopté le 10 septembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PLAN DE TRAVAIL

2.1 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA – SUIVI DE PROJET

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim se joignent aux membres.

La présidente et chef de la direction présente le rôle du vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier et de la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim dans le projet CASA.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 20.06.11, une présentation sur le suivi du projet CASA - tableau de bord exécutif.

Statut du cycle 7 et planification du cycle 8

Les invités font un retour sur l'évolution du télétravail au cycle 7 du projet CASA. Ils soulignent la valeur acquise dans les six derniers mois, soit un gain d'efficacité de 50 % à 60 % pour terminer un RICEFW, et présentent la planification du cycle 8 du projet.

Plan de la livraison 2 ajusté

Les invités présentent le processus de replanification de la livraison 2 (L2). Cette replanification est faite en fonction :

- du maintien de la portée;
- de la vélocité observée;
- du nouveau contexte de télétravail.

Ils présentent le travail accompli, dont :

- la révision de l'ensemble des RICEFW;
- le parachèvement du plan maître et la confirmation du chemin critique pour la L2;
- la finalisation du plan de « staffing » pour l'ensemble du programme;
- l'élaboration du plan global.

Les invités soulignent que l'équipe est confiante que la vélocité actuelle et un gain de productivité d'environ 10 % à compter du cycle 9 permettront de compléter 98 % du travail des RICEFW au cycle 15.

Risques

Les invités présentent les risques de réalisation de la L2. Au 27 mai 2020, ce sont 14 risques qui ont été évalués par les membres du comité de gestion CASA. Ils précisent que la replanification est venue diminuer les risques.

Enjeux contractuels

Les invités brossent un portrait des enjeux contractuels avec l'Alliance et présentent les scénarios établis par la Société pour y donner une suite.

Ils mentionnent les étapes à venir, dont le dépôt des rapports d'EY et de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Des échanges s'ensuivent. Les membres posent des questions et la Direction y répond.

Les membres se disent en accord avec les scénarios présentés. Il est convenu :

- que l'information soit présentée aux membres du conseil d'administration (CA);
- qu'une autre séance conjointe ainsi qu'un autre CA soient tenus en juillet 2020.

Le vice-président aux ressources humaines et matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim quittent la séance.

4. COVID-19 - SUIVI

La présidente et chef de direction (PCD) brosse un bref portrait de la situation entourant la COVID-19, à la Société.

Elle mentionne que le plan visant la stabilisation des services en permis et immatriculation se déroule comme prévu et que les protocoles développés et mis en place pour assurer la sécurité des employés et des clients fonctionnent bien. Elle ajoute qu'il n'y a pas de nouveau facteur de risque pour la continuité des affaires.

Un suivi complet sera effectué au CA du 11 juin 2020.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance est à confirmer.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 20

Président



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 11
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 8 juillet 2020, à 9 h
Adopté le 10 septembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

EY :

- M. Sébastien René, associé aux services consultatifs
- M. Silvino Mezzari, associé aux services consultatifs

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. La présidente du conseil d'administration souligne que le sujet de la COVID-19 sera traité lors du conseil d'administration (CA) du 13 juillet 2020.

2. CASA

Deux associés aux services consultatifs d'EY se joignent aux membres.

2.1 Rapport EY – 4^e revue

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 a) du 20.07.08, une présentation d'EY sur la 4^e revue du projet CASA de la Société.

Les invités d'EY remercient les personnes rencontrées de la Société et de l'Alliance pour leur collaboration.

Ils parcourent la présentation et répondent aux questions des membres. Ils présentent le contexte dans lequel la 4^e revue a été produite ainsi que leur mandat.

Ils présentent leur appréciation générale de la planification révisée de la livraison 2 (L2) du projet CASA. En résumé :

- ils considèrent que le plan révisé de la L2 a été élaboré de façon rigoureuse;
- ils estiment que la suite du projet demeure une initiative très complexe;
- ils comprennent que le chemin critique du plan actuel révisé comprend pour le moment peu de contingence sur le plan de l'échéancier.

Ils présentent leur appréciation des différentes dimensions clés qui sont :

- la portée des travaux;

- la feuille de route;
- l'estimation des efforts et de la capacité;
- l'optimisation et les freins;
- la vitesse;
- la productivité;
- le plan de projet intégré et le chemin critique.

Ils présentent leurs observations sur l'analyse de risques effectuée par le projet CASA. Ils soulignent que l'appréciation des principaux risques identifiés leur semble juste.

Ils mettent en lumière des éléments à surveiller, soit :

- la finalisation des positionnements d'architecture;
- la qualité des développements et l'impact sur les tests intégrés/finaux;
- la performance générale de l'ensemble de la solution.

Des discussions s'ensuivent.

2.2 Huis clos des membres avec EY

Les membres se réunissent à huis clos avec les invités d'EY.

Les deux associés aux services consultatifs quittent la séance.

2.3 Réponses au rapport EY et recommandation de la direction

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 b) du 20.07.08, une présentation sur les réponses au rapport d'EY, la confirmation de l'échéancier et des risques et les décisions à prendre sur la L2.

En réponse au rapport d'EY, les membres de l'équipe mentionnent qu'un suivi serré sera fait afin de dégager des marges de manœuvre additionnelles tout au long de l'avancement du projet et présentent, par la suite, les actions en cours en regard des dimensions clés ci-haut citées et des éléments à surveiller selon la firme.

Ils présentent l'échéancier global par livraison révisé et soulignent qu'à la suite des différentes analyses, le projet confirme la date de déploiement révisée au 31 décembre 2022. Ils mentionnent que le projet confirme également l'évaluation des risques présentée au CA du 28 juin 2020.

Ils rappellent que l'Alliance et la Société ont une interprétation différente de certains éléments du contrat. Ils ajoutent que, afin de rechercher une solution amiable, l'Alliance et la Société conviennent de faire appel à un tiers indépendant pour les assister dans le règlement du différend.

Ils présentent les principales hypothèses qui supportent la mise à jour de l'exercice en lien avec le calcul de la rentabilité du projet. Celles-ci ont trait aux éléments suivants : la rentabilité; l'échéancier; les coûts; les bénéfices et l'impact contractuel.

Ils présentent une mise à jour de la rentabilité du projet et une évaluation préliminaire de ses bénéfices. Ils soulignent qu'à ces derniers, s'ajoutent des bénéfices stratégiques non quantifiables comme la pérennité des actifs technologiques et l'amélioration de l'expérience client et de l'expérience employé.

Ils mentionnent que le budget révisé pour la L2, en date de juillet 2020, est de 344 M\$. Ils précisent que le projet demeure rentable et qu'il conserve une marge de manœuvre.

Les membres posent des questions et l'équipe y répond.

Les membres de l'équipe présentent la recommandation de la Direction en lien avec le plan révisé de la L2. Des discussions s'ensuivent. Les membres du comité des technologies de l'information (CTI) et du comité actif-passif et vérification (CAPV) émettent leurs commentaires sur le libellé de la recommandation. À la lumière de ces derniers, la Direction propose un nouveau libellé, soit :

La direction recommande au CTI/CAPV de recommander au CA d'accepter le plan révisé de la livraison 2, tel que proposé, et de confirmer la révision de l'investissement de cette livraison à un montant de l'ordre de 344 millions, lequel sera confirmé une fois connus les résultats des travaux d'un tiers indépendant sur les aspects commerciaux avec l'Alliance ainsi que les résultats du cycle 9, le tout d'ici l'automne 2020.

Les membres du CTI et du CAPV se disent en accord avec le nouveau libellé. Ils disent également qu'ils recommanderont aux membres du CA l'adoption de la résolution qui sera proposée avec ce libellé.

2.4 Lignes de presse

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 c) du 20.07.08, des lignes de presse sur le projet CASA pour l'été 2020.

Les membres, ayant pris connaissance du document avant la rencontre, émettent leurs commentaires. La Direction les prend en note et s'engage à apporter les modifications requises.

2.5 État de situation - DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 d) du 20.07.08, une note sur l'audit et la surveillance du projet CASA.

Il parcourt la note rapidement car les membres en ont pris connaissance avant la séance. Il rappelle que sa direction est toujours d'avis que les hypothèses supportant la portée, les coûts, les bénéfices et l'échéancier pour la mise en œuvre de la Solution représentent des cibles ambitieuses.

Les membres ne soulèvent pas de questions.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, la vice-présidente aux finances et au contrôle

organisationnel par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 10 septembre 2020, à 13 h.

5. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres s'accordent pour dire que ce huis clos supplémentaire n'est pas nécessaire pour la présente séance.

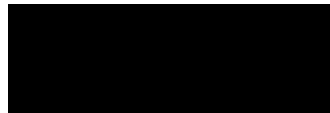
8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 30



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 12
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 10 septembre 2020, à 13 h
Adopté le 15 octobre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Maurice Guénard, directeur général des systèmes de mission et exploitation
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que monsieur Jude Martineau préside la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, le directeur général des systèmes de mission et exploitation ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances du 7 mai 2020, du 11 juin 2020 et du 8 juillet 2020

Les procès-verbaux des séances du 7 mai 2020, du 11 juin 2020 et du 8 juillet 2020 sont adoptés par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 20.09.10, une présentation sur le suivi du projet CASA.

Les invités présentent l'avancement du cycle 8 et le suivi de la vélocité. Ils mentionnent que la valeur acquise à ce cycle rencontre l'objectif visé et que, en plus de compléter les travaux planifiés, certains rétrofits ont été devancés réduisant ainsi l'impact sur les travaux futurs. Ils ajoutent que le deuxième atelier de planification collaboratif du cycle 9 se tient du 8 au 11 septembre 2020, et ce, de manière complètement virtuelle. Ils soulignent que ce cycle s'appuie sur les équipiers en place à la Société de l'assurance automobile du Québec (Société) et à l'Alliance et que le plan est clair et partagé.

Les invités présentent ensuite l'état d'avancement global du chantier. Ils portent à l'attention des membres le nombre de RICEFW terminés et en cours au cycle 8 et à la feuille de route globale de la L2.

Les invités présentent également l'état de la situation concernant la mise à niveau de la solution CASA déployée le 1^{er} janvier 2019. La nouvelle version de la solution sera déployée la fin de semaine de l'Action de grâce afin de minimiser les impacts sur les opérations et les activités en cours. Cette première mise à niveau est à ce jour sous contrôle.

En terminant, les invités rappellent aux membres que la Société est en médiation depuis le 13 juillet 2020 et précisent la date de fin convenue du processus de médiation, soit le 30 septembre 2020.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Il est demandé aux invités d'obtenir le coût unitaire pour la réalisation d'un RICEFW. Les invités reviendront avec l'information à la séance d'octobre 2020 ainsi qu'avec une perspective de complexité de réalisation des RICEFW restants.

La directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur général des systèmes de mission et exploitation quittent la séance.

4. COVID-19 – SUIVI

La présidente et chef de la direction (PCD) brosse un bref portrait de la situation entourant la COVID-19, à la Société. Elle souligne que de l'information plus spécifique à la clientèle et aux employés a été présentée au comité des clientèles et ressources humaines le 2 septembre 2020. Elle mentionne qu'un rapport complet sera fait au conseil d'administration du 17 septembre 2020.

La PCD mentionne qu'il n'y a pas de risque d'entreprise additionnel et que la Société entre dans une nouvelle phase, soit une phase de continuité d'affaires. Elle rappelle que les protocoles développés et mis en place pour assurer la sécurité des employés et des clients fonctionnent bien, tout comme le télétravail. Ainsi, elle souligne que bien que le milieu de travail soit sécuritaire, le télétravail est maintenu par prudence. Elle mentionne que pour certains employés leur réseau informel leur manque. Elle ajoute que les gestionnaires font preuve d'innovation et mettent tout en œuvre pour garder la chimie et l'esprit d'équipe.

Des questions sont posées par les membres et la PCD y répond.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 15 octobre 2020, à 10 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres s'accordent pour dire que ce huis clos supplémentaire n'est pas nécessaire pour la présente séance.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 20

Président



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 13
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 8 octobre 2020, à 13 h
Adopté le 3 décembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M. Jude Martineau, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Louise Turgeon préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

3. CASA

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier se joignent aux membres.

Monsieur Jude Martineau, membre du comité actif-passif et vérification, rappelle que cette séance de travail donne une suite à celle tenue en juillet 2020. Il rappelle également l'objectif de la séance qui est de présenter l'évolution du projet CASA afin que l'ensemble des membres ait une compréhension commune.

3.1 Historique financier jusqu'au 13 juillet 2020

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 20.10.08, une synthèse de l'évolution du projet CASA.

La vice-présidente par intérim parcourt le tableau synthèse de l'évolution du volet financier du projet CASA qui présente l'information selon cinq moments importants du projet qui se situent entre le 17 novembre 2011 et le 13 juillet 2020. Par ailleurs, la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes confirme que l'information donnée résume fidèlement les redditions de comptes.

Des discussions s'ensuivent. Les membres posent leurs questions et la vice-présidente par intérim y répond.

Il est demandé de préciser certains éléments du tableau synthèse de l'évolution du projet CASA.

3.2 État des discussions avec l'Alliance – Huis clos

Ce sujet est traité à huis clos avec la présidente et chef de la direction, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ainsi que la directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale.

Après discussion, les membres demandent d'obtenir un complément d'information sur les coûts, le contrat ainsi que sur la transaction.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 15 octobre 2020, à 10 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Il est décidé de reporter ce huis clos.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 30

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 14
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 15 octobre 2020, à 10 h
Adopté le 3 décembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

La présidente et chef de la direction (PCD) mentionne que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ne sera pas présent au point 3 de l'ordre du jour et qu'elle traitera seule le point 4, soit le suivi sur la COVID-19. L'ordre du jour est adopté avec ces ajustements.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée. La secrétaire générale rappelle, par la même occasion, qu'une séance additionnelle est en préparation.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ainsi que la directrice générale principale CASA se joignent aux membres.

3.1 Suivi financier – Suite de la rencontre du 8 octobre 2020

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 20.10.15, un tableau portant sur la synthèse de l'évolution du projet CASA ainsi qu'un tableau portant sur le suivi de l'évolution du véhicule contractuel avec l'Alliance.

La vice-présidente par intérim mentionne que les tableaux qu'elle présente donnent une suite aux commentaires émis par les membres lors de la séance du 8 octobre 2020. Elle parcourt d'abord la synthèse de l'évolution du projet CASA où elle porte à l'attention des membres les modifications apportées au tableau. Par la suite, elle présente un suivi de l'évolution du véhicule contractuelle avec l'Alliance.

Des questions sont posées par les membres et la vice-présidente par intérim y répond.

La PCD propose de joindre dorénavant le tableau portant sur l'évolution du projet CASA au suivi de projet. Les membres agrément à cette suggestion et remercient l'équipe pour le travail effectué sur la présentation de l'information.

3.2 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 20.10.15, un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

La directrice générale principale CASA parcourt la présentation. Elle mentionne que le plan de la livraison 2 (L2) est confirmé en termes de portée, de coûts et d'échéancier, que l'appréciation globale des indicateurs basés sur le nouveau plan est au vert et que les composantes du plan global sont stabilisées et progressent comme prévu. Elle présente un suivi de l'avancement du cycle 9.

Par ailleurs, pour répondre à une question soulevée à la séance précédente, la directrice générale principale CASA explique que les RICEFW sont répartis par niveau de complexité tout au long des cycles de réalisation et que les cycles 16 et 17 pourraient être utilisés comme marge de manœuvre au besoin. Aussi, elle présente le tableau des risques de réalisation de la L2 actualisés. Sur 13 risques suivis, six sont au vert et cinq sont au jaune. Elle ajoute que les plans de formation et d'habilitation permettent aux équipiers de gagner en autonomie dans la réalisation de leurs livrables.

En réponse à une question soulevée à l'occasion d'une séance antérieure, la directrice générale principale CASA précise que la mise à niveau de la version 1709 vers la version 1909 de S/4HANA assurera la pérennité de la solution jusqu'en décembre 2024.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les prochaines étapes pour les membres des comités et du conseil d'administration (CA), dont la confirmation du budget de la L2 le 10 décembre 2020.

Des discussions s'ensuivent. Des questions sont posées par les membres et les invités y répondent. Il est demandé que la L3 soit indiquée au plan global des activités structurantes du projet (réf. p. 6 de la présentation). Il est demandé également qu'une définition des termes IPC et IPD soit ajoutée.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que la directrice générale principale CASA quittent la séance.

4. COVID-19 – SUIVI

La PCD brosse un bref portrait de la situation entourant la COVID-19 à la Société de l'assurance automobile du Québec (Société). Elle mentionne que, malgré les changements de palier d'alerte dans les différentes régions du Québec, aucun risque additionnel n'est identifié à la Société. Elle souligne que chaque annonce de nouvelles mesures engendre des questions de la part des employés et des clients. Les derniers changements annoncés ont suscité des questions sur les déplacements entre les régions de la part des employés et des clients. La réponse de la Société est claire, les protocoles instaurés dans les centres de services assurent la sécurité des employés et des clients, et ce, quelle que soit la couleur attribuée à sa région. Par ailleurs, elle mentionne qu'une

revue complète des mesures mises en place à la Société a été faite à la suite de changements de palier d'alerte faisant passer certaines régions du Québec du jaune au rouge et qu'aucun ajustement des protocoles n'a été nécessaire.

En ce qui concerne le service à la clientèle, la PCD souligne que la situation s'améliore constamment. Elle porte à l'attention des membres l'entrée en vigueur des nouvelles mesures concernant le transport rémunéré de personnes. Elle mentionne que tout se passe bien.

La PCD mentionne que depuis le début de la vague 2, les employés ayant été testés positifs à la COVID-19 ont contracté le virus dans leur milieu de vie personnel.

Des questions sont posées par les membres et la PCD y répond.

5. PLAN DE TRAVAIL – DISCUSSION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-5 du 20.10.15, un projet de plan de travail pour les séances conjointes du comité des technologies de l'information (CTI) et du comité actif-passif et vérification (CAPV) de 2021.

Le vice-président et chef de projet CASA présente le projet de plan de travail selon deux scénarios. L'un qui permet un arrimage avec les cycles du projet CASA et l'autre qui est un calque de l'année 2020. Les membres optent pour le scénario qui est en droite ligne avec le suivi du projet. La PCD précise que les suivis qui seront faits auprès des membres du CA correspondront à cette séquence. Un plan de travail ajusté sera déposé aux membres pour approbation à la séance de décembre 2020.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA quitte la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance conjointe du CTI et du CAPV est à déterminer.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Il est décidé de reporter ce huis clos.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30

Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 15
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 28 octobre 2020, à 13 h
Adopté le 3 décembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

LANGLOIS AVOCATS :

- M^e Jean-François De Rico, avocat associé

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Louise Turgeon préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. ÉTAT DES DISCUSSIONS AVEC L'ALLIANCE – HUIS CLOS

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ainsi que l'avocat associé du cabinet Langlois Avocats se joignent aux membres.

La présidente et chef de la direction (PCD) mentionne que, comme convenu lors de la séance du 15 octobre 2020, cette séance a été ajoutée pour présenter le dernier volet du complément d'information demandé.

Ce sujet est traité à huis clos.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que l'avocat associé du cabinet Langlois Avocats quittent la séance.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance conjointe du comité des technologies de l'information et du comité actif-passif et vérification aura lieu le 3 décembre 2020, à 10h.

5. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

8. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 15

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 16
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 3 décembre 2020, à 10 h
Adopté le 11 mars 2021

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier solutions d'affaires CASA
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Élane Olivier, directrice générale des finances par intérim
- M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption des procès-verbaux pour les séances du 8, 15 et 28 octobre 2020

Les procès-verbaux des séances du 8, 15 et 28 octobre 2020 sont adoptés par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, la leader du chantier solutions d'affaires CASA ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 20.12.03, une présentation sur le suivi du projet CASA.

Le vice-président présente l'échéancier global du projet par livraison. Il informe les membres que la Livraison 2 (L2) progresse comme prévu. Par la suite, il présente l'appréciation des indicateurs du chantier. Il souligne que la montée en charge, en termes de ressources humaines, est un élément clé pour l'atteinte des résultats des cycles 10 à 15. Il présente également l'appréciation des activités structurantes du plan global. Il précise qu'un suivi attentif du chemin critique des RICEFW se poursuit et que les autres activités progressent normalement.

Pour sa part, la leader du chantier solutions d'affaires CASA présente le suivi de l'avancement du cycle 9, la planification du cycle 10, le nombre de RICEFW planifié pour les cycles 11 à 17 ainsi que la stratégie de la Société pour le comblement des ressources.

Les membres échangent sur le suivi des travaux. En ce qui concerne la planche sur le nombre de RICEFW planifié pour les cycles 11 à 17, les membres demandent de la mettre dorénavant en annexe.

Le vice-président brosse un portrait des risques de réalisation de la L2 et du programme de l'assurance qualité.

En terminant, la vice-présidente par intérim présente le suivi financier du projet ainsi qu'une mise à jour des données relatives à l'utilisation du véhicule contractuel.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent. Les membres soulignent la bonne qualité du document présenté.

La leader du chantier solutions d'affaires CASA quitte la séance.

3.2 Rapport de la DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 20.12.03, une note sur l'audit et la surveillance du projet CASA pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 novembre 2020.

Le directeur informe les membres que la présentation des résultats des travaux d'audit et de surveillance couvre la période du 1^{er} juillet au 30 novembre 2020. Il parcourt, par la suite, le document et porte à l'attention des membres les grandes lignes.

Le directeur conclut en soulignant que les auditeurs poursuivront leurs travaux en continuant de porter une attention particulière, notamment sur l'intégration des données du patrimoine et des différents produits composant la Solution, sur le degré de personnalisation du PGI, sur l'avancement des RICEFW, sur la sécurité des données et sur le délestage de l'ordinateur central.

Les membres posent leurs questions et le directeur y répond.

4. PROJETS D'INVESTISSEMENT 2021

La directrice générale des finances par intérim ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joignent aux membres.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 20.12.03, une présentation sur les projets d'investissement 2021.

Les invités présentent une synthèse des projets d'investissement pour l'année 2021. Ils mentionnent que le budget pour ceux-ci s'élève à 155,6 M\$ dont 11,7 M\$ pour les postes et aires de contrôle

routier, 20,8 M\$ pour les projets administratifs, 29,1 M\$ pour les projets en technologies de l'information et 94,0 M\$ pour le projet CASA.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Les membres sont en accord pour recommander le budget 2021, pour des projets d'investissement, au conseil d'administration pour approbation.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, la directrice générale des finances par intérim ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quittent la séance.

5. COVID-19 – SUIVI

La présidente et chef de la direction (PCD) brosse un bref portrait de la situation entourant la COVID-19 à la Société. Elle mentionne qu'il n'y a pas de risque additionnel pour la santé des employés et de la clientèle ainsi que pour la continuité des affaires. Elle souligne qu'il n'y a pas d'éclosion en milieu de travail ce qui reconfirme que les protocoles et les mesures sanitaires mis en place fonctionnent bien.

La PCD mentionne que les actions déployées pour la reprise des services en permis et immatriculation portent fruit. La Société vise un retour à la normale pour le 31 décembre 2020 pour l'ensemble des services à l'exception de l'examen pratique de conduite pour lequel un retour à la normale est prévu au 31 mars 2021. Elle souligne que l'enjeu pour rencontrer cet objectif est l'embauche d'évaluateurs.

Par ailleurs, la PCD mentionne que la couverture média a principalement trait à l'offre de services de la Société. Elle se veut donc informative.

6. PLAN DE TRAVAIL – APPROBATION

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-6 du 20.12.03, le projet de plan de travail 2021 pour les séances conjointes du comité des technologies de l'information et du comité actif passif et vérification.

Les membres approuvent le plan de travail.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 11 mars 2021, à 13 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

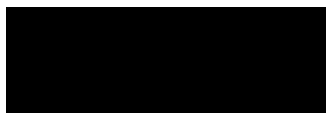
Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30

Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 17
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 11 mars 2021, à 13 h
Adopté le 10 juin 2021

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Martin Lapierre, coordonnateur en audit interne pour le projet CASA
- M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information

Le Gouvernement du Québec a décrété le 11 mars *Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19*. À l'occasion de cette date anniversaire, une minute de silence est observée en début de séance afin de rendre hommage aux victimes directes et indirectes de la pandémie.

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, la directrice générale principale CASA ainsi que le directeur général de l'agilité et de la performance se joignent aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 21.03.11, le document suivant :

- un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

Les invités parcourent la présentation sur le suivi du projet CASA. Ils mentionnent d'entrée de jeu que la L2 progresse comme prévu et que l'appréciation globale des indicateurs du chantier est au vert. Ils ajoutent que les défis relatifs aux ressources humaines demeurent, mais qu'ils sont sous contrôle. Par la suite, ils présentent l'appréciation des activités structurantes du plan global. Ils mentionnent que celles-ci progressent normalement et qu'une attention est toujours portée au

chemin critique des RICEFW. Aussi, ils présentent les faits saillants du cycle 10, qui s'est terminé au début du mois de février 2021, ainsi que la feuille de route, qui se veut évolutive, pour les cycles 11 à 17. Par ailleurs, ils informent les membres que les travaux relatifs aux tests intégrés 3 progressent normalement et que cet exercice permettra de tester de bout en bout plus d'une centaine de services aux clients. Pour conclure le premier volet de la présentation, les invités détaillent les risques de réalisation de la L2.

Ensuite, la vice-présidente par intérim informe les membres qu'en date du 13 février 2021, le budget du projet ainsi que le coût du contrat sont respectés. Aussi, elle présente un sommaire des risques en matière de finance et de gestion contractuelle.

En terminant, le vice-président et chef de projet CASA mentionne que les différentes revues du programme de l'assurance qualité de SAP sont planifiées à des jalons ciblés afin de réduire les risques du projet et il présente les sujets proposés pour la 5^e revue de E/Y. Il est mentionné que la validation des sujets de la 7^e revue d'E/Y devrait être réalisée en juin 2022 et non pas en juin 2023, tel qu'écrit à la page 20 de la présentation.

Des discussions s'ensuivent. Des questions sont posées et les invités y répondent. Aussi, des commentaires sont émis et les invités en prennent note.

Il est demandé d'obtenir un portrait global de la feuille de route des RICEFW ainsi que d'analyser la pertinence de revoir certains indicateurs qui rendent difficile la compréhension. Par ailleurs, en ce qui a trait à la 5^e revue d'E/Y, il est demandé que soit ajouté le sujet « gestion des risques et des enjeux » et que la firme intègre de manière explicite son appréciation sur le déroulement du projet.

La présidente du comité des technologies de l'information souligne le défi que représente la L2 et elle félicite les membres de l'équipe pour leur travail.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, la directrice générale principale CASA ainsi que le directeur général de l'agilité et de la performance quittent la séance.

4. RAPPORT D'AUDIT EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET PLAN D'ACTION

Le coordonnateur en audit interne pour le projet CASA et le directeur général de la sécurité de l'information se joignent aux membres.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 21.03.11, le document suivant :

- une présentation sur le rapport d'audit sur la sécurité de l'information.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes parcourt la présentation. Il informe les membres que les travaux d'audit se sont déroulés de juin 2018 à novembre 2020 et que les constats ainsi que les recommandations portent principalement sur les obligations découlant de la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale*. Aussi, il ajoute que les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un mandat statutaire et, donc, qu'ils se poursuivront. Finalement, il présente les cinq constats établis ainsi que les recommandations et les plans d'action qui en découlent.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Il est demandé d'avoir une gradation des constats selon leur importance.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le coordonnateur en audit interne pour le projet CASA et le directeur général de l'agilité et de la performance quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 10 juin 2021, à 9 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 30



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 18

Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 10 juin 2021, à 9 h

Adopté le 15 septembre 2021

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
- M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
- M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Louise Turgeon préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 21.06.10, le document suivant :

- une présentation sur le tableau de bord exécutif pour le suivi du projet CASA.

La présidente et chef de la direction informe les membres que ce dossier a été présenté au Comité de direction. Elle mentionne qu'elle a eu l'occasion de challenger l'équipe interne et celle externe présente à cette occasion sur le nouveau plan de base soit la feuille de route actualisée. Elle souligne que les équipes ont le même degré de confort quant au fait que les indicateurs soient basés sur la feuille de route actualisée. Par la suite, la directrice générale commence la présentation en soulignant que l'exécution de la L2 progresse comme prévu. Elle ajoute que l'appréciation globale des indicateurs du chantier CASA est au vert et que ces indicateurs sont basés sur un nouveau plan de base, soit la feuille de route actualisée au 30 avril 2021. Aussi, elle mentionne que l'appréciation globale des activités structurantes du plan global est au vert tandis qu'il ne reste que 18 mois avant

la mise en production. De plus, elle souligne que le cycle 11 est le meilleur cycle à ce jour en termes de vélocité et de résultats. À cet effet, elle profite de l'occasion pour revenir sur le concept de valeur acquise utilisé dans le cadre du projet et mentionne qu'il est tout à fait normal que certains RICEFW soient annulés sur la base de la connaissance et de la maîtrise acquise de la solution en cours de projet. Par ailleurs, elle informe les membres des projets concurrents identifiés et pris en compte et souligne qu'il devient important de contenir les ajouts de projets afin d'éviter la reprise de travaux déjà terminés. Puis, elle entretient les membres de la conversion des données, pour laquelle les résultats sont au rendez-vous, et de l'avancement des tests intégrés 3, qui ont été réalisés avec succès. Enfin, elle mentionne que les arrimages avec les lignes d'affaires sont en cours en ce qui a trait à la gestion du changement et à la formation et elle termine en rappelant que les défis associés aux ressources humaines demeurent constants.

Pour sa part, le directeur général brosse le portrait des risques de réalisation de la L2 en date du 19 mai 2021. Il souligne alors que 14 risques sont suivis et présente les risques qui sont sous surveillance, soit le potentiel d'impact des autres projets TI sur le déroulement des travaux de CASA ainsi que la disponibilité au moment requis et en quantité suffisante des ressources internes et externes possédant l'expertise nécessaire.

Par la suite, la vice-présidente mentionne que, pour la période du 14 février au 15 mai 2021, les investissements de la L2 se sont élevés à 20,5 M\$ et que le budget est respecté et conforme à la transaction. Elle ajoute que, compte tenu du rythme actuel de consommation du contrat et du rythme d'avancement des travaux, le contrat est suffisant pour terminer la L2. Puis, elle souligne que tous les indicateurs de risques financiers demeurent inchangés et que l'appréciation globale de ceux-ci est au vert. Enfin, elle informe les membres que l'appréciation globale de la gestion contractuelle est également au vert. La présidente du comité actif-passif et vérification, en son nom et au nom des membres, félicite la vice-présidente pour sa récente nomination.

Le directeur général prend de nouveau la parole pour souligner que les revues d'assurance qualité se poursuivent et que les recommandations sont prises en compte et intégrées à la feuille de route à chaque cycle. Il conclut en mentionnant que l'appréciation globale du programme de l'assurance qualité est au vert.

Pour terminer la présentation sur le suivi du projet CASA, la présidente et chef de la direction intervient pour rappeler que le programme de l'assurance qualité prévoit un contrôle clé au déroulement du projet, soit l'obtention d'un point de vue externe avec la firme EY. Elle souligne que la 5^e revue d'EY est en cours et que le rapport en découlant allait être déposé à la direction d'ici la fin de l'été. En ce sens, elle propose aux membres de tenir une séance additionnelle en septembre 2021 afin que les conclusions de ce rapport ainsi que la valeur d'affaires de ce projet leur soient présentées. Les membres sont en accord avec la proposition.

Il est convenu de tenir une séance conjointe supplémentaire en septembre 2021 pour que la 5^e revue d'EY soit présentée aux membres.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La directrice générale principale CASA et le directeur général de l'agilité et de la performance quittent la séance.

3.2 Rapport de la DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 21.06.10, le document suivant :

- une présentation sur l'état de situation de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes portant sur l'audit et la surveillance du projet CASA au 3 juin 2021.

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre, quitte la séance.

Le directeur brosse le portrait sommaire des résultats d'un audit interne du projet CASA pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 3 juin 2021. Il présente des éléments relatifs aux risques technologiques, aux risques opérationnels et de partenariats ainsi qu'aux risques de conformité. Le directeur termine sa présentation en rappelant que son équipe est toujours d'avis que les hypothèses supportant les coûts, la portée, les bénéfices et l'échéancier pour la mise en œuvre de la solution représentent des cibles ambitieuses.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et le directeur y répond.

M^{me} Louise Champoux-Paillé se joint de nouveau aux autres membres.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation, le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel et le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 21.06.10, le document suivant :

- une fiche sur les risques opérationnels de la Vice-présidence aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques en date du mois de mai 2021.

4.1 Services numériques

Les invités mentionnent qu'au mois de mai 2021, 19 risques opérationnels étaient surveillés à la Vice-présidence aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, dont huit en matière de services numériques. De ces huit risques, quatre sont au vert et quatre sont au jaune. Pour contrôler les risques au jaune, les invités présentent les mesures en place ou à venir.

4.2 Sécurité de l'information

Les invités présentent les risques liés à la sécurité de l'information qui sont au nombre de 11, toujours en date de mai 2021. Ils précisent que deux risques sont au vert et que neuf risques sont au jaune. Aussi, ils soulignent que depuis la dernière évaluation, deux risques sont passés de jaune à vert et que 13 risques ont été fermés.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation, le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

Une séance additionnelle sera panifiée pour le mois de septembre 2021 et la séance suivante se tiendra le 13 octobre 2021, à 13 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 19
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 15 septembre 2021, à 9 h
Adopté le 13 octobre 2021

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

EST ABSENT :

- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

EY :

- M. Sébastien René, associé aux services consultatifs
- M. Silvino Mezzari, associé aux services consultatifs

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information (CTI), préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 juin 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 10 juin 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale rappelle que l'actuelle séance a été ajoutée au calendrier pour permettre principalement la présentation de la 5^e revue de la firme EY. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 21.09.15, les documents suivants :

- une présentation sur la gestion par processus et la 5^e revue de la firme EY;
- une présentation de la firme EY sur la 5^e revue du projet CASA.

3.1 Gestion des processus d'affaires

D'abord, la présidente du CTI souligne l'excellent travail de l'équipe pour la description des processus et elle les en remercie.

Ensuite, les invités rappellent le modèle de services d'entreprise et présentent l'historique du virage de la gestion par processus à la Société en mettant en lumière certains constats et défis qui s'y inscrivent. Puis, ils brossent un portrait de la révision des processus d'affaires qui ont été arrimés au modèle des services d'entreprise. Enfin, ils présentent l'outil de documentation intégré pour tous les processus déployés ainsi que la stratégie de tests alignés sur les processus.

3.2 Résultats du cycle 12 et suivi des tests intégrés 3

Les invités soulignent que les résultats du cycle 12, qui s'est terminé le 23 juillet 2021, atteignent les objectifs planifiés. Ils ajoutent que l'avancement du projet progresse comme prévu et que la tendance de réduction des RICEFW se poursuit. Aussi, ils mentionnent que les équipes débutent dès que possible la réalisation des RICEFW considérés complexes et très complexes.

3.3 Rapport d'EY – 5^e revue

Deux associés aux services consultatifs d'EY, soit monsieur Sébastien René et monsieur Silvino Mezzari, se joignent aux membres.

Les invités d'EY présentent un sommaire de leur 5^e revue. Pour commencer, ils expliquent la portée de leur intervention, laquelle vise principalement les thèmes suivants : « appréciation des cycles de réalisation depuis la replanification des travaux »; « identification des facteurs clés qui ont contribué à la progression de la vélocité »; « appréciation sur le niveau de préparation et d'avancement de la réalisation pour le troisième cycle de tests intégrés » ainsi que « appréciation du niveau de risque par rapport à la dernière revue et les différentes marges de manœuvre ». Ensuite, les invités d'EY articulent leur présentation autour de ces thèmes; ils élaborent sur chacun d'eux.

Pour conclure, ils soulignent que la grande majorité des recommandations formulées dans le cadre de leurs revues précédentes a été mise en place.

Tout au long des trois présentations, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

3.4 Huis clos des membres avec les invités d'EY

Les membres se réunissent à huis clos avec les invités d'EY. Aussi, ils conviennent d'inviter la présidente et chef de la direction à y participer.

À la fin du huis clos, les deux associés aux services consultatifs d'EY quittent la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le directeur de la vérification interne se joignent de nouveaux aux membres.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les sujets qui pourront être abordés à l'occasion des prochaines séances.

Il est demandé un topo sur les mesures mises en place pour retenir le personnel qui est stratégique à la réussite du projet. Le vice-président et chef de projet CASA prend note de la requête. Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA quitte la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour. Par ailleurs, on profite de l'occasion pour demander que le calendrier des séances soit revu afin de synchroniser la tenue du comité et les fins de cycle du projet.

5. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance qui est le 13 octobre 2021 pourrait être revue pour tenir compte de la requête visant à mieux synchroniser le calendrier avec les fins de cycle du projet.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

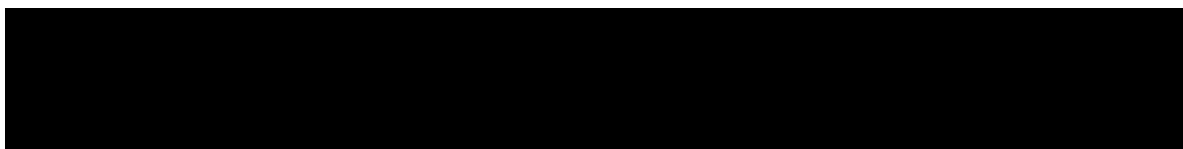
7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H



Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 20

Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 13 octobre 2021, à 13 h

Adopté le 2 décembre 2021

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Louise Turgeon préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 septembre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA et la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 21.10.13, le document suivant :

- une présentation sur le suivi du projet CASA.

Le vice-président et chef de projet CASA commence la présentation en soulignant que l'exécution de la L2 progresse comme prévu. Il ajoute que la planification préliminaire de la L2.5 est en cours et qu'elle sera terminée d'ici la fin de l'année 2021. Aussi, il mentionne que l'appréciation globale des indicateurs du chantier CASA est au vert et que ces indicateurs sont basés sur la feuille de route du 12 août 2021.

La directrice générale principale poursuit la présentation en soulignant que l'appréciation globale des activités structurantes du plan global est également au vert. Par ailleurs, elle rappelle aux membres le moratoire qui a été mis en place le 1^{er} septembre 2021 en ce qui a trait aux projets connexes à CASA, et ce, pour préserver la portée de celui-ci. Par la suite, elle informe les membres

des tests de la solution de la prestation électronique de services (PES) avec les clients externes et souligne que les résultats démontrent notamment que les clients sont prêts à utiliser les services en ligne et que les différents services offerts en PES répondent aux attentes des clients. Ensuite, elle entretient les membres de la conversion des données. Elle souligne qu'un plan d'action a été élaboré et que les ajustements requis ont été apportés au plan global. Elle ajoute qu'à 15 mois de l'implantation, tous les éléments sont en place afin de compléter la conversion. Elle poursuit en présentant les résultats d'un sondage sur le climat organisationnel administré auprès des équipes internes et externes impliquées dans le projet et souligne un taux de mobilisation de 86 %. Finalement, elle conclut son volet en mentionnant que des actions sont déployées pour mitiger les impacts de l'absence de certaines ressources sur l'exécution du plan.

Pour sa part, le directeur général brosse le portrait des risques de réalisation de la L2 en date du 21 septembre 2021. Il souligne alors que 14 risques sont suivis et présente ceux qui soulèvent un défi.

Par la suite, la vice-présidente présente le suivi financier. Elle informe les membres que pour la période du 16 mai au 18 septembre 2021, les investissements pour la L2 ont été de 30,8 M\$ et présente la répartition de cette somme entre l'Alliance et la Société. Elle souligne que le budget est respecté. Elle ajoute que pour la même période, l'utilisation du contrat a été de 23,7 M\$ et que, compte tenu du rythme actuel de consommation du contrat et du rythme d'avancement des travaux, le contrat sera suffisant pour terminer la L2. De plus, elle présente un nouvel élément de suivi, soit l'utilisation de la contingence qui est de 8,5 M\$. Elle souligne que la contingence, dont l'indicateur est au vert, fait partie des coûts globaux du projet et de l'analyse de rentabilité. Elle conclut son volet de la présentation en mentionnant que l'appréciation globale des risques financiers et de la gestion contractuelle est au vert.

La directrice générale principale prend de nouveau la parole pour souligner que les revues d'assurance qualité se poursuivent et que les recommandations sont prises en compte et intégrées à la feuille de route à chaque cycle. Elle mentionne également que l'appréciation globale du programme de l'assurance qualité est au vert.

La présidente et chef de la direction (PCD) intervient pour informer les membres d'une récente rencontre avec des membres du cabinet du ministre des Transports et de celui du ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale pour faire un suivi du projet CASA. Elle fait état sommairement des éléments discutés lors de cette rencontre.

Finalement, le vice-président et chef de projet CASA termine la présentation en informant les membres de l'état d'avancement des actions mises en place pour donner une suite aux recommandations de la 5^e revue d'EY.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale principale CASA ainsi que le directeur général de l'agilité et de la performance quittent la séance.

4. PLAN DE TRAVAIL 2022 – DISCUSSION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 21.10.13, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2022.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur présentent aux membres le projet de plan de travail 2022 du comité conjoint. Le vice-président et chef de projet CASA souligne notamment que la séance prévue en octobre serait plutôt tenue en septembre pour assurer un meilleur arrimage entre la feuille de route du projet et les présentations faites aux membres.

Les membres posent des questions et les invités y répondent. Les membres demandent que certains sujets soient plus explicites, notamment en ce qui a trait aux suivis relatifs au déploiement de la L2 ainsi qu'aux présentations d'EY. Le vice-président et chef de projet CASA prend note des commentaires et s'engage à présenter une version modifiée à la séance de décembre 2021.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA quitte la séance.

5. AUTRES SUJETS

Les membres conviennent d'aborder la gouvernance du projet CASA à ce point de l'ordre du jour. Après discussion, les membres s'entendent sur le fait qu'il est maintenant d'intérêt de suivre de manière intégrée les volets « technologies de l'information », « finance » et « services à la clientèle » compte tenu de l'état d'avancement du projet. Les membres échangent sur la gouvernance, dont la possibilité de créer un nouveau comité temporaire. La PCD intervient pour proposer que le présent comité, auquel pourrait se joindre un ou deux membres du comité des clientèles et ressources humaines, prenne en charge ce volet affaires. Des discussions s'ensuivent. La présidente du comité portera à l'attention des membres du conseil d'administration ces éléments de réflexion.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 2 décembre 2021, à 9 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 30

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 21

Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 2 décembre 2021, à 9 h

Adopté le 10 mars 2022

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

EST ABSENTE :

- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M^{me} Annie Larivière, directrice générale des finances
- M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Le président du conseil d'administration prend la parole pour porter à l'attention des membres le renouvellement du mandat de madame Claudia Di Iorio ainsi que la nomination de quatre nouveaux membres par le Conseil des ministres le 1^{er} décembre 2021. Il ajoute que l'entrée en fonction des nouveaux membres se fera le 13 décembre 2021.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, la directrice générale des finances ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA et la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 21.12.02, le document suivant :

- une présentation sur le suivi du projet CASA.

Le vice-président et chef de projet CASA commence la présentation en mentionnant que l'exécution de la L2 progresse comme prévu et que l'appréciation globale de l'échéancier global par livraison

est au vert. Il souligne que l'appréciation globale des indicateurs du chantier, qui sont basés sur la feuille de route du 10 novembre 2021, est également au vert. La directrice générale principale CASA prend ensuite la parole. Elle mentionne que les activités de construction de la solution permettant de livrer la portée de la L2 sont au rendez-vous et présente l'appréciation générale des cycles de réalisation en soulignant qu'à 12 mois de la mise en production, le projet est toujours aligné pour livrer la portée de la L2 en décembre 2022 et que les cycles 14 et 15 marqueront la fin de la construction de plusieurs RICEFW. Puis, elle entretient les membres de la conversion des données, de la préparation de la quatrième phase des tests intégrés qui est en finalisation et de la stratégie entourant les tests des interfaces partenaires. Puis, elle présente l'appréciation des activités structurantes du plan global en soulignant notamment que l'équipe CASA, de concert avec l'ensemble des secteurs d'affaires concernés, a débuté la construction et le suivi du plan de déploiement. En terminant sa présentation, elle rappelle que la dotation des ressources humaines demeure un défi sous surveillance constante.

Pour sa part, le directeur général de l'agilité et de la performance présente les risques de réalisation de la L2 actualisés en date du 4 novembre 2021. Il mentionne que des 14 risques suivis, deux ont un résultat moindre que prévu, mais pour lesquels un plan d'action est élaboré, quatre sont au jaune, sept sont au vert et un a été fermé. Ensuite, il présente chaque risque n'ayant pas un indicateur vert pour expliquer l'actualisation de l'indicateur, le cas échéant, et informer les membres des mesures d'atténuation définies.

Par la suite, la vice-présidente présente le suivi financier. Elle informe les membres que pour la période du 19 septembre au 30 octobre 2021, les investissements pour la L2 ont été de 14,7 M\$ et présente la répartition de cette somme entre l'Alliance et la Société. Elle souligne que le budget est respecté. Elle ajoute que pour la même période, l'utilisation du contrat a été de 11,4 M\$ et que, compte tenu du rythme actuel de consommation du contrat et du rythme d'avancement des travaux, le contrat sera suffisant pour terminer la L2. Elle conclut son volet de la présentation en mentionnant que l'appréciation globale des risques financiers et de la gestion contractuelle est au vert.

La directrice générale principale prend de nouveau la parole pour souligner que les revues d'assurance qualité se poursuivent et que plusieurs recommandations ont été appliquées et sont bénéfiques pour le projet. Elle ajoute que deux avis indépendants sur la stratégie globale des essais sont à venir; l'un d'IBM et l'autre de SAP. Elle conclut ce volet en mentionnant que l'appréciation globale du programme de l'assurance qualité au 29 octobre 2021 est au vert.

La présidente et chef de la direction intervient pour informer les membres que le volet affaires du projet est également sous contrôle.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Il est demandé que la phase 4 des tests intégrés couvre l'aspect sécurité. Aussi, il est demandé de recevoir le rapport EY plus tôt et d'y inclure le volet de la préparation des lignes d'affaires au déploiement.

En terminant, il est demandé de clarifier quel comité suivra le projet dans son intégralité. La secrétaire générale mentionne que la question sera abordée au comité de gouvernance et d'éthique du 8 décembre 2021 et que celui-ci présentera sa recommandation au conseil d'administration du 9 décembre 2021.

La présidente du comité souligne l'excellent travail réalisé par les équipes et elle les félicite.

3.2 Actualisation des bénéfices

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 21.12.02, le document suivant :

- une présentation sur l'actualisation des bénéfices de CASA.

La vice-présidente explique en quoi consiste l'exercice d'actualisation des bénéfices et précise que celui-ci prend comme hypothèse que les modifications législatives entreront en vigueur au moment opportun. Ensuite, la directrice générale des finances présente les principales caractéristiques financières du projet, puis elle élabore sur les bénéfices de ce dernier. Aussi, elle porte à l'attention des membres les bénéfices stratégiques additionnels non quantifiés. Elle termine la présentation avec le sommaire des risques relatif à la rentabilité du projet. Elle mentionne que le risque suivi, soit la rentabilité du projet versus le coût pour le citoyen, est passé de jaune en septembre 2021 à vert en novembre 2021.

Des discussions s'ensuivent. De nouveaux bénéfices stratégiques non quantifiés sont identifiés par les membres. Il est demandé de les ajouter à la présentation et de les considérer pour les exercices futurs. La vice-présidente mentionne que ce sera fait.

Le vice-président et chef de projet CASA annonce aux membres que le directeur général de l'agilité et de la performance quitte pour la retraite. Aussi, il profite de l'occasion pour souligner son travail ainsi que celui de son équipe et pour le remercier. La présidente du comité ainsi que les membres félicitent également le directeur général.

La directrice générale principale CASA ainsi que le directeur général de l'agilité et de la performance quittent la séance.

4. PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joint aux membres.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 21.12.02, le document suivant :

- une présentation sur les projets d'investissement 2022.

La vice-présidente mentionne que le budget des projets d'investissement 2022 fait partie du budget global 2022, tel qu'il sera présenté plus tard en journée au comité actif-passif et vérification. Ensuite, les invités passent en revue la présentation. La directrice générale des finances porte d'abord à l'attention des membres le budget des projets d'investissement 2022 qui s'élève à 164,1 M\$ dont 93,3 M\$ pour la livraison 2 de CASA. Ensuite, elle présente la liste des projets en mettant l'accent sur les nouveaux projets proposés.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Il est demandé de prévoir plus tôt que planifié les éléments de planification de la livraison 3 de CASA (L3). Il est également demandé d'obtenir une projection des investissements en technologies de l'information au cours des cinq prochaines années.

Les membres conviennent de recommander le budget, tel que proposé, au CA pour approbation.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale des finances ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation VPRHMSN quittent la séance.

5. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes informe les membres de l'état d'avancement du mandat d'audit interne en sécurité de l'information. Il rappelle que le rapport de la phase 1 du mandat a été déposé au cours de la dernière année et que les actions en réponse aux recommandations sont en réalisation actuellement et qu'un suivi de ces recommandations sera déposé au CAPV de février 2022. Il mentionne également que les travaux de la phase 2 sont en cours et qu'ils portent principalement sur la gestion des actifs, les responsabilités des propriétaires des actifs et les processus d'affaires de ces actifs en ce qui a trait à l'utilisation, la journalisation et l'exploitation. Le prochain rapport sera déposé au CTI-CAPV de mars 2022.

Les membres posent des questions et le directeur y répond.

6. PLAN DE TRAVAIL 2022 – APPROBATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-6 du 21.12.02, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2022.

Le vice-président et chef de projet CASA informe les membres des modifications apportées au plan de travail 2022 à la suite de la plus récente séance.

Il est demandé d'ajouter en mars un point sur le plan d'investissement quinquennal. Aussi, il est demandé de repenser la revue d'EY de fin d'année pour permettre une présentation de l'information nécessaire au suivi adéquat du projet en temps opportun. Le vice-président et chef de projet CASA prend note de ces requêtes.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA quitte la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance se tiendra le 10 mars 2022, à 13 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTIC-CAPV n° 22

Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 10 mars 2022, à 13 h

Adopté le 7 juin 2022

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président et chef de la direction
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité actif-passif et vérification et président du comité des clientèles et ressources humaines
- M. Jean-Marie De Koninck, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M. Stéphan Deschênes, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M. François Geoffrion, membre du comité des clientèles et ressources humaines
- M. Olivier Normandin, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Guy Tremblay, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules
- M^{me} Laura Lizotte, directrice générale du développement et de la performance
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière
- M^{me} Béatrice Farand, directrice générale des communications et des relations publiques
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M. Jean-Philippe McKenzie, directeur général principal du soutien et de l'évolution des services
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 2 décembre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée. Toutefois, des questions sont soulevées relativement aux dates des séances et à la pertinence d'ajouter une séance au mois d'octobre 2022. Il est convenu d'en discuter avec le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA au moment d'approuver le plan de travail, soit au point 6 de l'actuelle séance.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, la directrice générale principale CASA, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, la directrice générale du développement et de la performance, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière, la directrice générale des communications et des relations publiques, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, le directeur général principal du soutien et de l'évolution des services ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Suivi du projet – Information

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 a) du 22.03.10, le document suivant :

- un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

Le vice-président et chef de projet CASA commence la présentation avec l'échéancier global par livraison. Il mentionne alors que l'exécution de la L2 progresse comme prévu et que la planification préliminaire de la L2.5 (facturation jumelée et gestion des plaintes) est en cours. Il souligne que l'appréciation globale des indicateurs du chantier, qui sont basés sur la feuille de route du 9 février 2022, est au vert. Il ajoute qu'un défi demeure toutefois, celui de la dotation des ressources humaines, mais qu'un plan d'action est développé pour y faire face. Il poursuit en mentionnant que les activités de construction de la solution permettant de livrer la portée de la L2 se poursuivent et il présente l'appréciation générale des cycles de réalisation. Puis, la directrice générale principale CASA prend la parole. Elle mentionne que, pour la première fois, la pandémie a eu un effet sur les absences et donc sur la performance de certaines escouades et les résultats du cycle 14. Elle ajoute que le cycle 16 sera requis pour résorber la dette ainsi cumulée. Puis, elle brosse le portrait de l'évolution des RIEFW et elle entretient les membres de la conversion des données, des tests intégrés et de l'optimisation de l'approche pour la gestion des risques et contrôles. Enfin, elle présente les volets préparation et projet de la phase préparatoire au déploiement de la L2 ainsi que les contrôles de qualité prévus. En terminant, elle présente les risques de réalisation de la L2 en date du 3 février 2022.

Par la suite, la vice-présidente présente le suivi financier global. Elle informe les membres que pour la période du 31 octobre 2021 au 12 février 2022, les investissements pour la L2 ont été de 26,4 M\$ et présente la répartition de cette somme entre l'Alliance (17,8 M\$) et la Société (8,6 M\$). Puis, elle présente l'utilisation du véhicule contractuel ainsi que le sommaire des risques en matière de finances et de gestion contractuelle.

La directrice générale principale CASA prend de nouveau la parole pour brosser un portrait à jour du programme de l'assurance qualité impliquant SAP et EY. Puis, le vice-président et chef de projet CASA informe les membres que la planche sur les objectifs et l'échéancier des revues 6 et 7 d'EY sera vue et discutée au point 3.3 de l'actuelle séance.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Le président et chef de la direction (PCD) souligne la participation de la directrice générale principale CASA à un balado filmé sur le leadership féminin. Il demande que le balado soit rendu disponible aux membres. Le Secrétariat général en prend note.

3.2 Déploiement de la L2 – Information

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 b) du 22.03.10, le document suivant :

- une reddition de comptes sur le volet préparation du plan de déploiement de la L2.

Le vice-président et chef de projet CASA commence la présentation en soulignant que le plan de déploiement par clientèle avance tel que prévu. Puis les invités parcourent à tour de rôle la présentation sur la reddition de comptes du volet préparation du plan de déploiement de la L2. Ils soulignent que l'indicateur est au vert pour chacune des clientèles, soit : les clients et entreprises; les leaders, employés et mandataires en permis et immatriculation; les mandataires en vérification de véhicules routiers ainsi que les partenaires avec lesquels la Société échange des données numériques. Ensuite, les invités présentent, toujours selon les clientèles, un suivi détaillé des activités du cycle 14 ainsi qu'un suivi des risques de déploiement de la L2 en date du 18 février 2022.

Le PCD mentionne qu'une communication a été faite auprès des employés pour les informer que des travaux sont en cours relativement à la révision du processus de dotation dans la fonction publique.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Les membres félicitent les invités pour leur présentation qui a permis d'avoir une vision intégrée du plan de déploiement de la L2. Le PCD ajoute être fier de l'équipe en place.

La directrice générale principale CASA, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, la directrice générale du développement et de la performance, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière, la directrice générale des communications et des relations publiques, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ainsi que le directeur général principal du soutien et de l'évolution des services quittent la séance.

3.3 Mandat EY – Décision

Le vice-président et chef de projet CASA revient sur la planche 25 de la présentation déposée au point 3.1 de l'ordre du jour de l'actuelle séance afin de proposer aux membres des objectifs et l'échéancier des revues 6 et 7 d'EY.

Des discussions s'ensuivent.

Il est décidé que la revue 6 d'EY traite de la qualité de la solution à 70 % et du plan de déploiement à 30 % et que la présentation des résultats se fasse en juin 2022. Aussi, les membres conviennent que la revue 7 d'EY aborde la qualité de la solution à 30 % et le plan de déploiement à 70 % et que ses résultats soient présentés en octobre 2022.

3.4 Suivi du contrat avec l'Alliance

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 c) du 22.03.10, le document suivant :

- une note sur le suivi du contrat avec l'Alliance LGS-IBM.

Le vice-président et chef de projet CASA revient sur les dates clés du projet CASA et les décisions prises à chacune de ces étapes. À la lumière de cet exercice, il informe les membres qu'une orientation sera requise en regard de la stratégie de mise en œuvre de la L3. Il ajoute qu'une analyse des risques, des enjeux et des montants requis est également en cours et que les membres seront informés des résultats de ces travaux à la séance conjointe de juin 2022.

Des questions sont posées et les invités y répondent.

Il est demandé que la Vice-présidence à l'indemnisation des accidentés soit représentée au moment où les invités reviendront auprès des membres avec les résultats de leurs travaux.

3.5 Rapport DVIEP – Audit CASA

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 d) du 22.03.10, le document suivant :

- une note sur l'état de situation de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes sur la surveillance et l'audit du projet CASA au 10 mars 2022.

Le directeur rend compte des plus récents résultats des travaux d'audit du projet CASA. Il présente alors les principaux éléments de risques soulevés lors de l'exercice.

Des questions sont posées et les invités y répondent.

Des discussions s'ensuivent. Les membres conviennent de tenir dès lors le huis clos avec le PCD, prévu au point 10 de l'actuelle séance, et de reporter les autres sujets à la séance de juin 2022.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

3.6 Présentation de la séance du 2 décembre 2021 – Information

Ce point est reporté à la séance de juin 2022.

4. RAPPORT D'AUDIT EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – INFORMATION

Ce point est reporté à la séance de juin 2022.

5. PLAN D'INVESTISSEMENT PRÉLIMINAIRE – SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

Ce point est reporté à la séance de juin 2022.

6. PLAN DE TRAVAIL 2022 – DÉCISION

Ce point est remis à la séance de juin 2022.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance se tiendra le 7 juin 2022, à 13 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres conviennent de ne pas tenir ce huis clos.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis-clos avec le PCD.

Les membres échangent sur les présentations qui ont été effectuées relativement au projet CASA. À la veille de la L2, les membres s'entendent pour obtenir un éclairage contemporain avec l'aide d'une firme externe et indépendante au projet afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de cette livraison.

Le PCD propose, séance tenante, un projet de mandat externe.

Les membres échangent sur la proposition et mandatent la présidente du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité, la présidente du comité actif-passif et vérification, le président du conseil d'administration ainsi que le PCD de convenir de la portée du mandat. Les présidents conviennent d'échanger sur une nouvelle version le 11 mars 2022, en tenant compte des discussions qui ont eu lieu durant la séance de ce jour. Ils conviennent également de transmettre une nouvelle version du mandat à tous les membres du CTIC-CAPV le 11 mars 2022.

De plus, en raison des courts délais, les membres souhaitent que le PCD procède par l'attribution d'un contrat de gré à gré. En raison des liens d'affaires de quelques firmes comptables, les membres suggèrent de vérifier les disponibilités de deux firmes et d'accorder un contrat à la firme qui sera disponible et en mesure de livrer le mandat dans les plus courts délais.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 45



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTIC-CAPV n° 23

Tenue par Teams

Le 7 juin 2022, à 13 h

Adopté au CA spécial du 14 septembre 2022

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président et chef de la direction
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité actif-passif et vérification et président du comité des clientèles et ressources humaines
- M. Jean-Marie De Koninck, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M. Stéphan Deschênes, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M. François Geoffrion, membre du comité des clientèles et ressources humaines
- M. Olivier Normandin, membre du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS PAR TEAMS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière
- M. Guy Tremblay, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules
- M. Jean-Philippe McKenzie, directeur général principal du soutien et de l'évolution des services
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M^{me} Vicky Maranda, directrice générale des acquisitions et du contrôle organisationnel

EY PAR TEAMS :

M. Charles Gignac, associé délégué

M^{me} Caroline Herault, associé

M. Sébastien René, associé

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

Il est décidé que madame Louise Turgeon préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

La présidente de la séance informe les membres des modifications qu'elle désire faire apporter à l'ordre du jour, soit de modifier l'ordre de présentation des sujets prévus au point 3 afin de débiter au point 3.1 par la présentation de la séance du 2 décembre 2021, prévue en 3.4, et d'enchaîner au point 3.2 avec le suivi de l'assurance qualité sur le projet (EY), prévu en 3.3. Avec ces ajustements et sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 mars 2022

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 10 mars 2022 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

Aussi, madame Sylvie Thivierge, membre, se joint à la séance.

3. CASA – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

3.1 Présentation de la séance du 2 décembre 2021

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 d) du 22.06.07, les documents suivants :

- une note sur le retrait de la page 14 de la présentation sur le suivi du projet CASA faite lors de la séance conjointe du CTI et du CAPV du 2 décembre 2021;
- une copie de la page 14 de la présentation ci-haut évoquée.

Le directeur informe les membres d'une irrégularité relevée à la page 14 de la présentation sur le suivi du projet CASA déposée pour la séance conjointe du 2 décembre 2021. Afin d'éviter toute confusion, il propose de retirer cette page de la présentation. Les membres agrément à cette demande.

3.2 Suivi de l'assurance qualité sur le projet (EY)

La directrice générale principale CASA, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, le directeur général principal du soutien et de l'évolution des services ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier se joignent aux membres. Se joignent également aux membres, de la firme EY, un associé délégué et deux associés.

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 c) du 22.06.07, le document suivant :

- une présentation sur la sixième revue de qualité pour le projet CASA.

Il est également déposé, séance tenante, un document synthèse de la présentation que les invités d'EY parcourent. Pour commencer, ils rappellent les deux axes d'analyse des travaux de la sixième revue. Ensuite, pour chacun d'eux, ils présentent leurs observations clés ainsi que leurs recommandations. En conclusion, ils soulignent que, dans l'ensemble, il reste beaucoup de travaux à finaliser dans les six prochains mois et que la réalisation des activités finales va demander un suivi rigoureux et fréquent ainsi qu'une coordination très serrée.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Les invités de la firme EY quittent la séance.

Le président et chef de la direction (PCD) intervient pour rappeler le mandat confié à PwC. Il informe les membres qu'il enverra une copie du rapport d'EY à PwC.

3.3 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 a) du 22.06.07, le document suivant :

- une présentation sur le suivi du projet CASA.

Avant de commencer la présentation, le vice-président et chef de projet CASA souligne que les recommandations d'EY présentées plus tôt sont prises en considération, que la majorité des résultats sont au rendez-vous et qu'à six mois du « Go Live », toutes les activités du projet sont suivies de manière serrée. Puis, les invités parcourent la présentation. Ils informent les membres que l'indicateur global pour la L2 est au jaune et expliquent celui-ci par les défis en matière de ressources humaines, notamment. Ils expliquent également le risque associé à la modernisation de la solution d'authentification du gouvernement du Québec et soulignent qu'un plan d'action interministériel est en élaboration pour mitiger les risques que cet exercice pourrait entraîner. En ce qui a trait aux risques contractuels et financiers, la vice-présidente informe les membres qu'elle y reviendra plus en détail au point 4 de l'ordre du jour de l'actuelle séance. Ensuite, les invités présentent la stratégie des trois prochains mois en regard des activités structurantes liées à la

réalisation et aux tests ainsi que les perspectives pour la fermeture des processus, la conversion de données et la sécurité. Finalement, ils présentent le plan de passage en production.

Le PCD informe les membres qu'une courte séance serait tenue pour les informer si un enjeu avec la modernisation de la solution d'authentification gouvernementale devait demander qu'un changement soit apporté à la stratégie du projet CASA.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.4 Déploiement de la L2

Le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-3 b) du 22.06.07, le document suivant :

- une présentation sur le plan de déploiement pour le volet préparation de la L2 de CASA.

Le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier présente le plan de déploiement pour le volet préparation de la L2 de CASA, cycle 15. Il mentionne que l'indicateur global du plan est au jaune et il présente les indicateurs, par clientèle, qui sous-tendent celui-ci ainsi que les points pour lesquels une vigilance est exercée. Puis, les invités parcourent la présentation. À tour de rôle, ils brossent le portrait des services aux clients offerts actuellement, de la stratégie de mise en marché des services numériques, de la stratégie d'accompagnement des clients et des entreprises, de la collaboration avec les leaders, du développement des super-utilisateurs, des programmes de formation ainsi que du partenariat.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale principale CASA, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, le directeur général principal du soutien et de l'évolution des services ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier quittent la séance.

4. CASA – STRATÉGIE CONTRACTUELLE – RECOMMANDATION

La directrice générale des acquisitions et du contrôle organisationnel se joint aux membres.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-4 du 22.06.07, les documents suivants :

- un document synthèse sur la stratégie contractuelle CASA;
- un projet de résolution.

4.1 Document synthèse – Stratégie contractuelle CASA

La vice-présidente parcourt le document synthèse sur la stratégie contractuelle CASA. D'abord, elle rappelle différents éléments historiques du dossier. À la lumière de la mise en contexte, et à ce stade du chantier, elle mentionne que la Société se doit de sélectionner le meilleur véhicule contractuel afin d'avoir les ressources nécessaires pour compléter les travaux tout en tenant compte du degré

d'avancement de ceux-ci ainsi que de la complexité, de l'ampleur et de la durée restante des travaux afin de bien les mener à terme. Ainsi, elle informe les membres qu'après une analyse concertée, un avenant au contrat est proposé. Puis, elle présente les avantages et les inconvénients d'une telle action.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Des discussions s'ensuivent. Les membres demandent de bonifier certains éléments d'information.

4.2 Projet de résolution

Il est convenu de ne pas présenter le projet de résolution au CA du 16 juin 2022.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel ainsi que la directrice générale des acquisitions et du contrôle organisationnel quittent la séance.

5. PLAN DE TRAVAIL 2022 – DÉCISION

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-CAPV-5 du 22.06.07, le document suivant :

- un projet de plan de travail.

Les membres conviennent de ne pas revenir sur le plan de travail.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance se tiendra le 14 septembre 2022, à 13 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec le PCD.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 18 H

Présidente

Secrétaire générale